

RAPPORT D'ACTIVITES

2020



Agrée et subventionnée par :



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

TABLE DES MATIÈRES

1. Cadre juridique	5
1.1 AMO : champ d'application	5
1.2 Historique	9
1.3 Notre approche, notre méthode et nos actions	9
1.4 Notre territoire	10
2. Reporting des demandes	17
3. Bilan des projets menés à notre initiative	23
3.1 Soutien à la scolarité	23
3.1.1 Espace des devoirs	23
3.1.2 Français Langue Etrangère « FLE »	25
3.1.3 Les volontaires	27
3.1.4 Perspectives 2021	27
4. Travail social de rue et « Comment Va Le Quartier ? »	28
4.1 Constats et objectifs	28
4.2 Maraudes	29
4.4 Perspectives 2021	31
5. Soutien à la parentalité	32
5.1 Constats et objectifs	32
5.2 Groupe de parole	33
5.3 Les sorties familles	34
5.4 Camp famille	36
6. Sensibilisation dans les écoles	36
6.1 Constats et objectifs	37
6.2 Prise de contact avec les écoles du quartier	38
6.3 Elaboration des animations de sensibilisation	38
6.4 Actions de sensibilisation menées dans les écoles	38
6.5 Perspectives 2021	40
7. Projets à l'initiative des jeunes : « Mises en projet »	40
7.1 Présentation de la méthode	40
7.1.1 Nos constats	40
7.1.2 Référence bibliographique	40
7.1.3 La mise en projet des jeunes	41
7.1.4 « Faire d'une pierre trois coups »	42
7.1.5 Les apports positifs de cette méthode	43

7.2 Les mises en projet 2020	43
7.2.1 Les « Mercredis confinés »	45
8. Activités de décloisonnement	47
8.1 Concept et objectifs	47
8.2 Perspectives 2021	47
9. Bilan des différents groupes de travail	48
10. Equipe et formations	49

L'année 2020 a été particulièrement bouleversante au niveau mondial. La crise sanitaire causée par l'émergence du covid 19 a eu un impact catastrophique sur la vie quotidienne sur le plan, médical, psychologique, social, économique. Cette épidémie n'a épargné personne. Bien heureux sont ceux qui se portent en bonne santé physique.

Semblable à un vrai coup de massue, il va de soi que cette année 2020 a marqué les esprits et aura un impact non négligeable sur notre manière de vivre, de nous organiser et de voir les choses. L'état était déjà catastrophique. Pour une bonne partie de la population, la précarité n'était pas visible. L'épidémie a rendu l'invisible visible. Nous avons pu observer de nombreuses actions de solidarités se mettre en place un peu partout en Belgique : colis alimentaires, matériel pédagogique, prêts et dons d'ordinateurs, etc.

Tant les familles que les travailleurs ont été exposés aux difficultés qui ont découlés des mesures mises en place par les autorités. Notre structure est restée ouverte et a dû adapter ses méthodes de travail pour aller à la rencontre des habitants du quartier, rester disponible pour répondre aux différentes demandes, etc.

Lors du premier confinement, les demandes ont nettement baissé au sein de notre service et en guise de solidarité, nous avons mis à disposition d'un SRG de Bruxelles une de nos ressources humaines.

A partir de la phase de déconfinement en fin juin, les demandes ont explosées. Durant toute la période de confinement, les jeunes et les familles se sont sentis comme dans une « bulle de suspension de la vie ». Durant cette période de suspension, les problèmes des jeunes se sont accumulés. Dès le déconfinement, nous avons eu une hausse des demandes et des accompagnements dans divers domaines : mise en autonomie, RIS, logement, scolarité, santé mentale, médiation familiale...

Lors de ce deuxième confinement, nous avons su nous organiser de manière plus efficace, cependant nous redoutons un retour des problématiques de jeunes et de familles beaucoup plus complexes.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

<http://www.centrecometeamo.be/>

1. Cadre juridique

1.1 AMO : champ d'application

LIVRE PRÉLIMINAIRE

LES PRINCIPES ET DROITS FONDAMENTAUX ET LES DÉFINITIONS

1.1 Titre 1er. - Les principes et droits fondamentaux

Article premier

Les droits et les obligations suivants s'appliquent de manière générale :

1° La politique de prévention est une priorité. L'accent est mis sur la prévention spécialisée, en concertation et complémentarément aux autres dispositifs de prévention mis en place au sein de la Communauté française ou dépendant d'autres autorités compétentes.

2° L'aide et la protection spécialisées sont complémentaires et supplétives à l'aide sociale générale.

3° Les enfants, les jeunes et leur famille ont droit à la prévention, à l'aide et à la protection spécialisées organisées dans le cadre du présent code. Elles tendent à permettre à l'enfant ou au jeune de se développer dans des conditions d'égalité des chances en vue de son accession à une vie conforme à la dignité humaine.

4° Quiconque concourt à l'application du présent code est tenu de prendre en considération l'intérêt supérieur de l'enfant ou du jeune et de respecter les droits et libertés qui lui sont reconnus.

Parmi ces droits et libertés, figurent ceux qui sont énoncés dans la Convention internationale relative aux droits de l'enfant et dans la Constitution.

5° Tous les services, publics ou privés, agréés ou non, prévus par le présent code, en ce compris les autorités administratives sociales, ainsi que les personnes physiques et morales qui apportent leur concours à l'application du présent code sont tenus de respecter les droits de l'enfant ou du jeune, sans discrimination aucune, fondée notamment sur la nationalité, une prétendue race, la couleur de peau, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, la conviction religieuse ou philosophique, la conviction politique, la conviction syndicale, l'état civil, la naissance, la fortune, l'origine sociale, la langue, l'état de santé actuel ou futur, un handicap, une caractéristique physique ou génétique de l'enfant ou de ses parents.

Tous les services, publics ou privés, agréés ou non, prévus par le présent code, en ce compris les autorités administratives sociales et les membres du personnel des services agréés, sont en outre tenus de respecter le code de déontologie arrêté par le Gouvernement.

6° La prévention, l'aide et la protection poursuivent des objectifs d'éducation, de responsabilisation, d'émancipation et d'insertion sociale.

7° L'aide et la protection s'inscrivent dans une optique de déjudiciarisation et de subsidiarité de l'aide contrainte par rapport à l'aide volontaire.

8° L'aide et la protection sont organisées pour apporter les réponses aux difficultés familiales de la manière la plus prompte et dès le plus jeune âge de l'enfant.

9° Toute mesure de protection, à l'égard d'un enfant en danger ou d'un jeune ayant commis un fait qualifié infraction, est mise en œuvre par la Communauté française dans le cadre d'une décision judiciaire.

Les mineurs ayant commis un fait qualifié infraction ne peuvent en aucun cas être assimilés aux majeurs quant à leur degré de responsabilité et aux conséquences de leurs actes.

CHAPITRE I – Champ d’application et définitions

Article 1. – Les conditions particulières d’agrément et d’octroi des subventions pour les services d’actions en milieu ouvert sont fixées par le présent arrêté.

Article 2. – Pour l’application du présent arrêté, il faut entendre par :

1° service : le service d’actions en milieu ouvert ;

2° décret : le décret du 18 janvier 2018 portant le Code de la prévention, de l’aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse ;

3° arrêté du 5 décembre 2018 : l’arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 5 décembre 2018 relatif aux conditions générales d’agrément et d’octroi des subventions pour les services visés à l’article 139 du décret du 18 janvier 2018 portant le Code de la prévention, de l’aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse.

Chapitre II. – Les missions.

Article 3. – Le service d’actions en milieu ouvert peut, complémentairement à sa mission principale définie à l’article 2, 30°, du décret et sans porter préjudice à celle-ci, développer une action spécifique extraordinaire, moyennant information préalable de l’administration compétente.

La prolongation de cette action spécifique au-delà d’une phase expérimentale d’un an nécessite l’accord du Ministre.

Chapitre III. – Diagnostic social

Article 4. – Les actions collectives de prévention éducative et les actions de prévention sociale reposent principalement sur un diagnostic social de la zone d’action du service réalisé par ce dernier.

Le diagnostic social doit être considéré comme un processus permanent et en tout cas être actualisé au moins tous les 3 ans.

Il se fonde, notamment, sur :

1° un travail d’analyse du milieu de vie des jeunes ;

2° un travail d’analyse des demandes individuelles et collectives ;

3° une réflexion relative à la prise en compte de la parole des jeunes.

Le diagnostic social est présenté conformément aux modalités définies par le Ministre.

Chapitre IV. – Prévention éducative

Article 5. – L'action de prévention éducative comprend principalement :

1° un travail d'écoute et de valorisation ;

2° une orientation ;

3° un accompagnement individuel ;

4° une mise en œuvre d'outils de médiation entre le jeune, sa famille et ses familiers ainsi qu'un soutien à celle-ci dans l'exercice de ses responsabilités parentales ;

5° des actions collectives en vue d'initier et de renforcer des liens de confiance entre les bénéficiaires et le service ainsi que de faciliter l'émergence de la parole des jeunes.

Article 6. – § 1. L'action de prévention éducative du service exclut toute prise en charge de type psychothérapeutique.

§ 2. Les actions de prévention éducative sont gratuites et le bénéficiaire peut, à tout moment, y mettre fin.

Toutefois, pour les actions collectives visées à l'article 5, 5°, le service peut demander une contribution financière aux jeunes, à condition qu'elle n'empêche pas leur participation.

Article 7. – Après avoir examiné et traité la demande d'action de prévention éducative, le service oriente prioritairement le jeune et, s'il échec, sa famille ou ses familiers vers tout service approprié.

Il lui apporte, le cas échéant, le soutien nécessaire afin de lui permettre d'exercer ses droits et d'utiliser tout moyen d'interpellation.

Article 8. – L'action de prévention éducative peut :

1° être sollicitée par le jeune, sa famille et ses familiers ;

2° être proposée par le service au jeune, sa famille et ses familiers ;

3° résulter d'une orientation.

Le jeune, seul ou avec sa famille ou ses familiers, décide avec le service si un accompagnement individuel du jeune est entrepris.

Article 9. – Préalablement à toute action individuelle, le service informe le bénéficiaire du cadre d'intervention spécifique, tel que défini aux articles 5 à 8.

Chapitre V. – Prévention sociale

Article 10. – L'action de prévention sociale vise à agir sur l'environnement social des jeunes afin de le rendre plus propice à leur épanouissement et à leur émancipation. Elle vise également à apporter une réponse globale à des problèmes individuels et collectifs ainsi qu'à développer une dynamique de réseau.

Article 11. – § 1. Dans le cadre de la prévention sociale, le service :

1° développe des actions collectives avec les jeunes en interaction avec leur milieu de vie ;

2° développe des actions collectives de prévention et de sensibilisation au bénéfice des jeunes et de leur famille ;

3° relaie l'expression des jeunes et de leur famille, leurs besoins et leurs difficultés auprès des instances sociales, administratives et politiques et les interpelle si nécessaire.

§ 2. Les actions collectives avec les jeunes ont un caractère transitoire pour ceux-ci. Elles doivent, si nécessaire, les aider à rejoindre les structures existantes.

Les actions collectives ont comme objectif l'aide aux jeunes qui y participent, notamment en permettant d'établir un lien avec ces jeunes et leur environnement, mais aussi l'émergence d'une demande et l'identification des besoins.

Les actions collectives ont un caractère complémentaire par rapport aux activités existantes accessibles aux jeunes concernés.

§ 3. Dans le respect du § 2 du présent article et de l'article 3, le service peut, le cas échéant, participer à la création de structures nouvelles de manière transitoire et moyennant information de l'administration compétente.

1.2 Historique

Siloé Centre COMETE AMO a ouvert ses portes le 1^{er} juin 1987, soit plus de 30 ans d'existence, au sein du même quartier.

La zone d'intervention proche de l'AMO est le quartier Anneessens et de façon plus élargie, le quartier de la Senne (à l'ouest du pentagone central de la ville de Bruxelles).

L'association y est devenue, au fil du temps, une réelle référence pour un grand nombre de jeunes et de familles du quartier. Même pour des familles qui ont quitté le quartier, COMETE reste une référence positive à travers les générations.

Nous travaillons au quotidien à tisser un lien de confiance entre l'institution COMETE et les jeunes/familles afin que ce lien de confiance ne soit pas personnalisé, autrement dit dirigé vers un travailleur en particulier. Ainsi, malgré les changements que l'équipe peut vivre, les jeunes et leurs familles ne vivent pas de rupture brutale : l'institution COMETE est un repère qui perdure au-delà des départs et arrivées des membres de l'équipe.

L'équipe est constituée d'une direction, d'une secrétaire-comptable et de cinq travailleurs sociaux. Nos formations diversifiées et nos expériences professionnelles et personnelles font de nous une équipe pluridisciplinaire et complémentaire, multiculturelle et polyvalente.

1.3 Notre approche, notre méthode et nos actions

Notre approche vise à proposer du sens et un cadre structurant à des jeunes et à des familles qui vivent une forme de désorganisation sociale, de destruction plus ou moins importante des rapports sociaux et qui vivent ces situations sous le coup de la frustration.

Au quotidien, nous essayons de mettre en place des outils visant à responsabiliser les jeunes et à éveiller leur sens de l'observation, du discernement et de la critique. Nous visons à en faire des CRACS (Citoyen, Responsable, Actif, Critique, Solidaire).

L'un des aspects éducatifs le plus présent est sans doute notre volonté d'offrir un cadre de référence stable et solide : à la fois par notre présence institutionnelle constante et cohérente, ainsi que notre posture professionnelle juste qui fonde le respect mutuel dans nos relations avec les jeunes.

Notre méthode de travail ne consiste pas uniquement à informer le jeune sur ce que nous pouvons faire pour lui, ni à simplement tenter de supprimer les « symptômes » découlant des problématiques socio-éducatives rencontrées. Nous faisons en sorte qu'il puisse s'exprimer librement et sans jugement sur lui-même et son environnement. Il s'agit de pouvoir le rendre à nouveau acteur de son chemin de vie afin de pouvoir prendre des choix éclairés et construire ses projets de manière autonome. L'équipe veille ainsi à ce que le jeune soit au centre de l'action en disposant d'une vision globale et lucide de ce qui se joue en lui.

Nos actions sont en lien direct avec notre diagnostic social, actualisé tous les trois ans et qui porte un regard d'ensemble sur les problématiques du quartier, des jeunes et de leurs familles. La compréhension de ces problématiques sociales nous permet d'appréhender le jeune dans l'entièreté de son vécu. Il s'agit concrètement de tenir compte de ses ressources et talents au même titre que ses limites et traumatismes - tout cela sous le prisme des rouages et influences de son milieu de vie.

L'équipe décline sa mission d'aide préventive en différentes actions sur le terrain que nous catégorisons en pôles de compétence :

- **Aide individuelle** : accueil, écoute, accompagnement dans les domaines où les difficultés sont rencontrées (familial, parental, social, scolaire, administratif, juridique et professionnel, médiation, orientation vers les services compétents, etc.).
- **Soutien à la scolarité** : école de devoirs avec des bénévoles qualifiés, cours de Français Langue Etrangère et alphabétisation pour les enfants, réunions d'informations régulières avec les parents, accrochage et coaching scolaire etc.
- **Soutien à la parentalité** : groupe de parole, sorties et camps familles etc.
- **Sensibilisations dans les écoles** : différentes thématiques (gestion des émotions et des conflits, influence du groupe, estime de soi, réseaux sociaux, transition scolaire, projet de vie, relations intimes etc.). Thématiques créées aussi à la demande des écoles. A destination des enfants mais aussi des parents dans certains cas.
- **Accompagnement à l'emploi** : aide à la recherche de jobs étudiants, stages et formations ; aide à la rédaction de lettres de motivation et CV etc.
- **Mises en projet (individuelle ou collective)** : accompagnement des jeunes dans des projets dont ils sont à l'initiative (de participant passif, ils deviennent acteurs de leur propre projet).
- **Actions communautaires** : projets participatifs et solidaires visant à améliorer et dynamiser l'environnement du jeune pour prévenir la marginalisation et l'exclusion sociale.
- **Travail social de rue** : maraudes d'observation et d'analyse des dynamiques du quartier ; présences fixes et régulières sur l'espace public, grâce à notre action « Comment va le quartier ? » à des endroits stratégiques de rencontre.

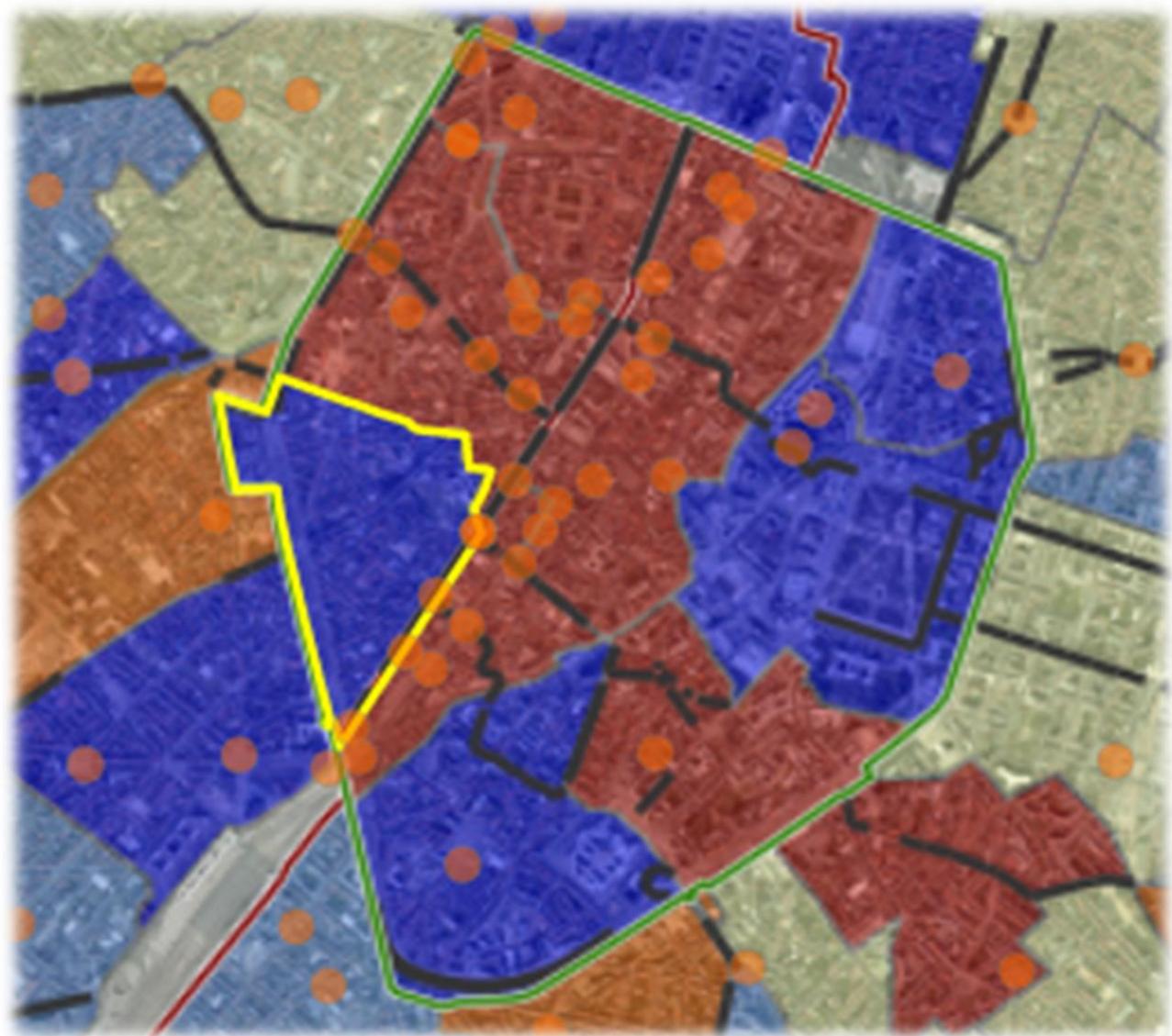
Identifiées comme pôles de compétences, ces actions font l'objet d'un processus de réflexion et d'évaluation continu afin que le sens de celles-ci soit le plus pertinent, le plus proche possible du terrain et de son évolution constante.

De plus, l'équipe de COMETE affirme clairement sa volonté de s'inscrire dans la dynamique partenariale en participant et en initiant des groupes de réflexion et de travail, en rassemblant des acteurs de terrain fiables qui sont identifiés pour chacun des pôles de compétences - qu'il s'agisse des professionnels d'associations et institutions ou d'habitants du quartier (notamment les « Grands » en tant que personnes ressources).

Notre démarche « d'aller vers » se caractérise donc principalement par le travail social de rue et le travail de partenariat (jeunes, parents, habitants, acteurs locaux), ainsi que les mises en projet des jeunes et le diagnostic social en constante évaluation et évolution.

1.4 Notre territoire

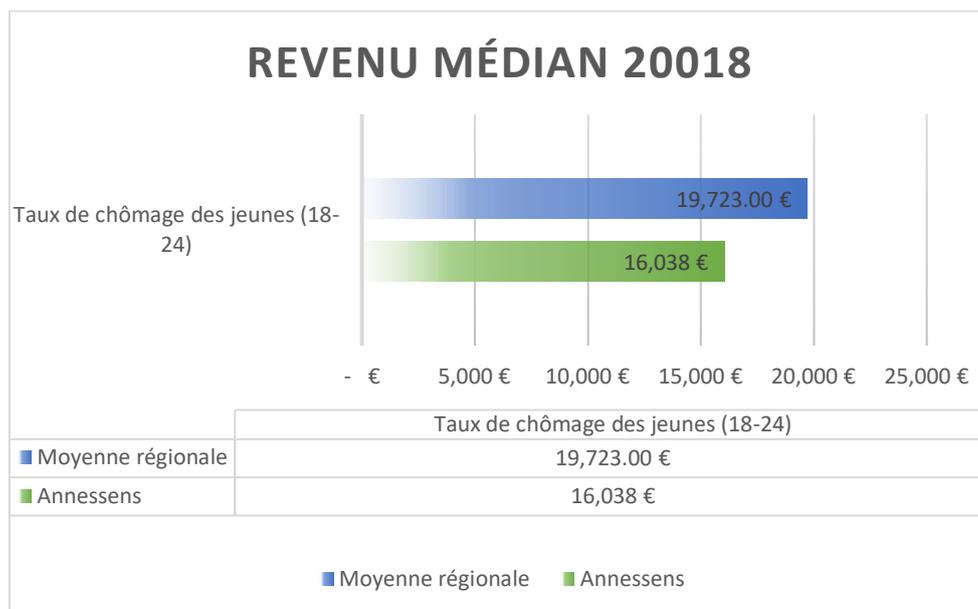
Notre territoire de travail et d'actions a été longuement décrit dans notre diagnostic social de 2020. Si nous devons le résumer, nous pourrions dire que le quartier Anneessens fait partie intégrante du quartier Senne et qu'il est situé au Sud-Ouest du Pentagone. Ce quartier populaire, proche du centre-ville, connaît aujourd'hui une pression immobilière croissante parallèlement à la gentrification des alentours du Boulevard Anspach – gentrification qui s'est accélérée depuis le développement du piétonnier qui s'étend aujourd'hui jusqu'à la place Fontainas, et donc dans le quartier Anneessens.





Une série de chiffres peuvent nous permettre d'esquisser les contours de la vie au sein du quartier Annessens. Ces chiffres sont les plus récents possibles mais nous sommes bien conscients qu'ils ne nous permettent pas de faire une analyse démographique à proprement parler scientifique.

Quelques indicateurs



Le revenu médian des déclarations d'un territoire est le revenu de la déclaration à l'impôt des personnes physiques située au centre de la série, lorsque les déclarations des habitants de ce territoire sont classées par ordre croissant de revenu.

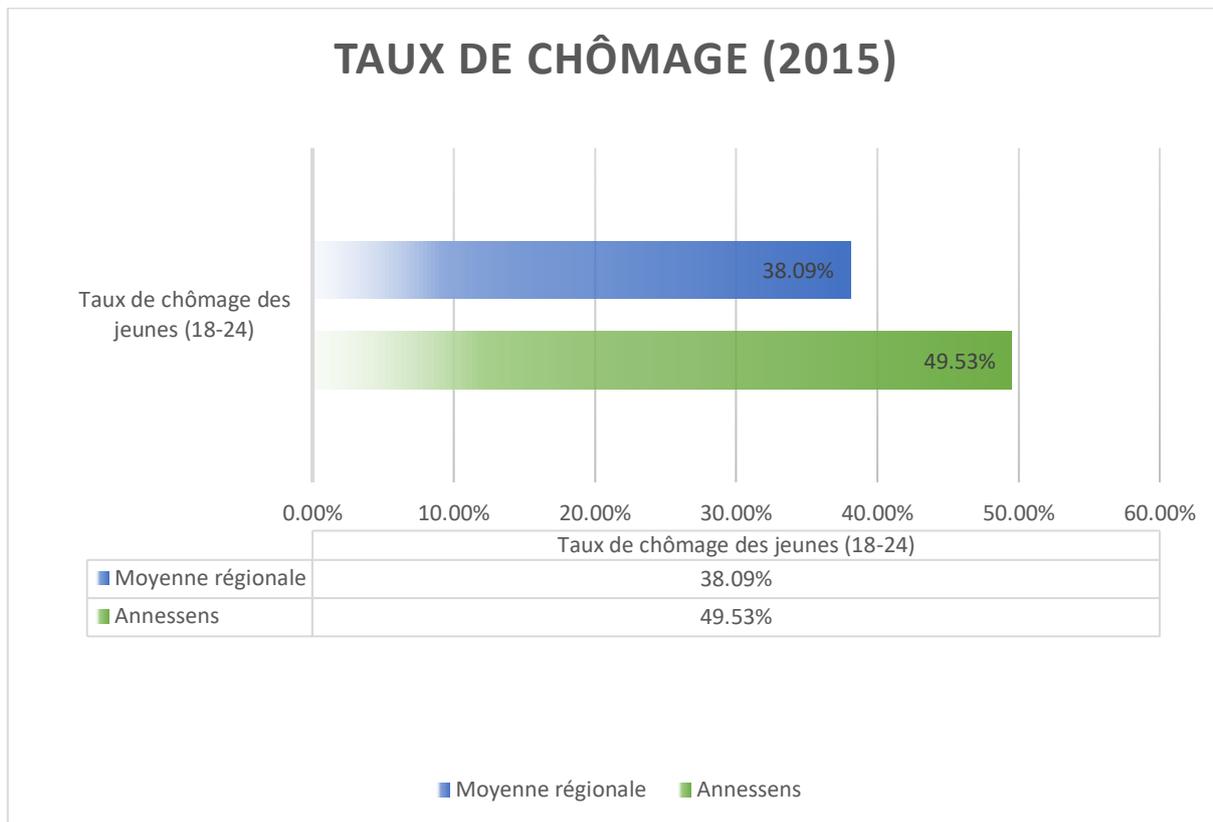
Le revenu utilisé pour cet indicateur est le revenu total net imposable. Il s'agit du revenu qui sert de base au calcul du montant de l'impôt. Il correspond à la somme de tous les revenus imposables déclarés à laquelle sont soustraites les dépenses déductibles. Les revenus imposables sont de différentes natures et peuvent être classés en quatre catégories :

- *Revenus professionnels : rémunérations de travailleurs (salaires), d'indépendants ou de dirigeants d'entreprises, revenus de remplacement (allocations de chômage, pensions...)*
- *Revenus mobiliers : dividendes, intérêts...*
- *Revenus immobiliers : revenus cadastraux ou loyers nets selon les cas...*
- *Revenus divers : rentes alimentaires...*

Intérêt de l'indicateur

Le revenu des ménages est un indicateur de leur pouvoir d'achat, et donc de leur capacité d'accès à différents biens et services (alimentation, culture, logement...).

L'usage du revenu médian des déclarations plutôt que du revenu moyen permet de limiter l'influence de valeurs extrêmes.



Le taux de chômage est le rapport entre la population au chômage et la population active (population en emploi ou au chômage). Il mesure la proportion de personnes sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi parmi les toutes les personnes qui participent au marché du travail.

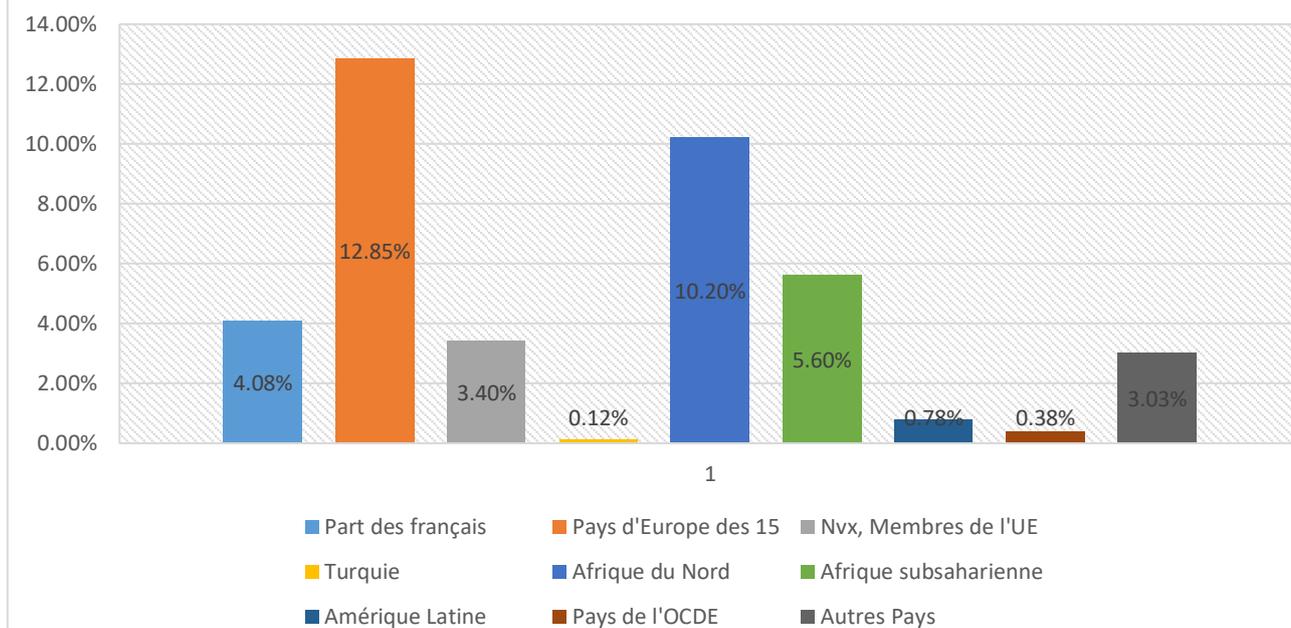
Le taux de chômage permet de quantifier le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail. Cet indicateur dépend du contexte personnel, social et économique des habitants d'un territoire. Le chômage peut entraîner des mécanismes de précarisation et d'exclusion sociale. Il en résulte des difficultés d'accès au logement et aux biens et aux services de base.

Le taux de chômage se répartit sur le territoire bruxellois selon une structure très marquée.

Premièrement, le chômage se concentre dans le croissant pauvre. Les taux de chômage y sont les plus élevés de la Région, dépassant les 36 % dans certains quartiers de Molenbeek-Saint-Jean (Gare de l'Ouest, Cureghem Rosée et Molenbeek Historique).

Deuxièmement, le taux de chômage diminue à mesure que l'on s'éloigne du croissant pauvre et atteint les valeurs les plus basses dans les quartiers du sud-est qui sont proches de la frontière extérieure de la Région.

Part des Nationalités 2019 ANNEESSENS



Intérêt de l'indicateur

L'indicateur portant sur les nationalités est un indicateur intéressant à l'échelle des quartiers. Dans une capitale à vocation internationale comme Bruxelles, un grand nombre de nationalités différentes est identifié. Certaines traduisent des courants migratoires historiques, d'autres des changements politiques récents.

De ce fait, 9 groupes de nationalités étrangères ont été retenus :

Europe des 15 hors Belgique (Allemagne, Autriche, Luxembourg, Pays-Bas, Danemark, Espagne, Portugal, Finlande, France, Royaume-Uni, Grèce, Irlande, Suède, Italie) ;

Europe des 13 nouveaux états membres entrés en 2004, en 2007 ou en 2013 (Lettonie, Lituanie, Bulgarie, Malte, Chypre, Pologne, Estonie, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Hongrie, Slovénie, Croatie) ;

Reste de l'Europe (les autres pays faisant partie du continent géographique « Europe ») ; Turquie ;

Afrique du Nord (Algérie, Libye, Tunisie, Maroc, Egypte) ;

Afrique subsaharienne (Tous les pays d'Afrique en dehors des pays de l'Afrique du Nord) ;

Amérique Latine. Ici nous n'utilisons pas la définition linguistique de l'Amérique Latine qui ne prend en compte que les pays d'Amérique où l'on parle une langue romane, mais bien la définition communément utilisée de l'Amérique Latine, à savoir la zone qui inclut tous les pays situés au sud du Rio Grande/Río Bravo, le fleuve qui forme la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique. Par conséquent, ce groupe de nationalités comprend tous les pays du continent américain, à l'exception des Etats-Unis et du Canada ;

Reste de l'OCDE hors Europe, Turquie et Amérique latine (Australie, Canada, Corée du Sud, Etats-Unis, Japon, Nouvelle-Zélande, Israël) ;

Autres pays (ce groupe comprend toutes les autres nationalités, ainsi que les réfugiés dont le pays d'origine est inconnus, ceux dont la nationalité est indéterminée et les apatrides).

L'Union Européenne a été divisée en 2 classes. Il est en effet important de distinguer l'Europe des 15 (hors Belgique) des 13 autres pays plus récemment admis (2004, 2007 et 2013) dans la mesure où les courants migratoires ne sont pas identiques et où la situation socio-économique a pu générer des profils de migrants différents.

Les profils migratoires sont également différents entre les Turcs et les Nord-Africains (où prédominent les Marocains). Ces deux communautés sont les plus importantes ce qui justifie le choix de les isoler au sein d'un indicateur spécifique d'autant qu'il s'agit là de groupes fortement concentrés dans certaines parties de la capitale.

Les trois groupes suivants sont l'Afrique subsaharienne, l'Amérique Latine et le reste de l'OCDE. Ces trois groupes ont été distingués car ils reflètent des réalités socioéconomiques très différentes.

A la lumière de ces quelques indicateurs, nous pouvons affirmer que le quartier Anneessens est caractérisé par :

- Une précarité financière indéniable tant au niveau du revenu que du taux de chômage.
- Une multiculturalité évidente (lorsqu'on analyse les chiffres plus précis, on constate que les populations étrangères les plus représentées sont celles issues d'Afrique du Nord et des pays Tiers européens).

Le quartier situé en plein cœur de Bruxelles souffre d'une mauvaise réputation et est souvent pointé du doigt pour sa jeunesse « difficile » et sa délinquance.

Cependant, en pleine crise sanitaire, les jeunes et habitants du quartier Anneessens sont à l'initiative de la mise place de solidarité et de distribution de colis alimentaires. Cette impulsion va s'étendre au-delà de la commune de 1000 Bruxelles. On retrouvera ce genre d'initiative citoyenne dans toute la Belgique.

Notre territoire d'actions est donc le quartier Anneessens, mais nous souhaitons rappeler que nous acceptons les demandes des jeunes et leurs familles quel que soit leur domicile.

2. Reporting des demandes

Le « Reporting des demandes » est un outil créé en 2017 qui nous permet de compiler, répertorier et trier les différents types de demandes que nous recevons de la part des jeunes, des parents ou de partenaires, durant l'année civile. Il nous permet d'identifier le nombre, le type de demandes, le canal d'accès, ainsi que l'aboutissement de celles-ci.

Certaines demandes sont ponctuelles et sont donc traitées immédiatement : soit en orientant la personne demandeuse vers le service adéquat soit directement avec l'aide d'un travailleur social.

D'autres sont analysées en réunion d'équipe et font l'objet d'un suivi individuel plus ou moins long en fonction de la demande et des besoins (avec prises de rendez-vous).

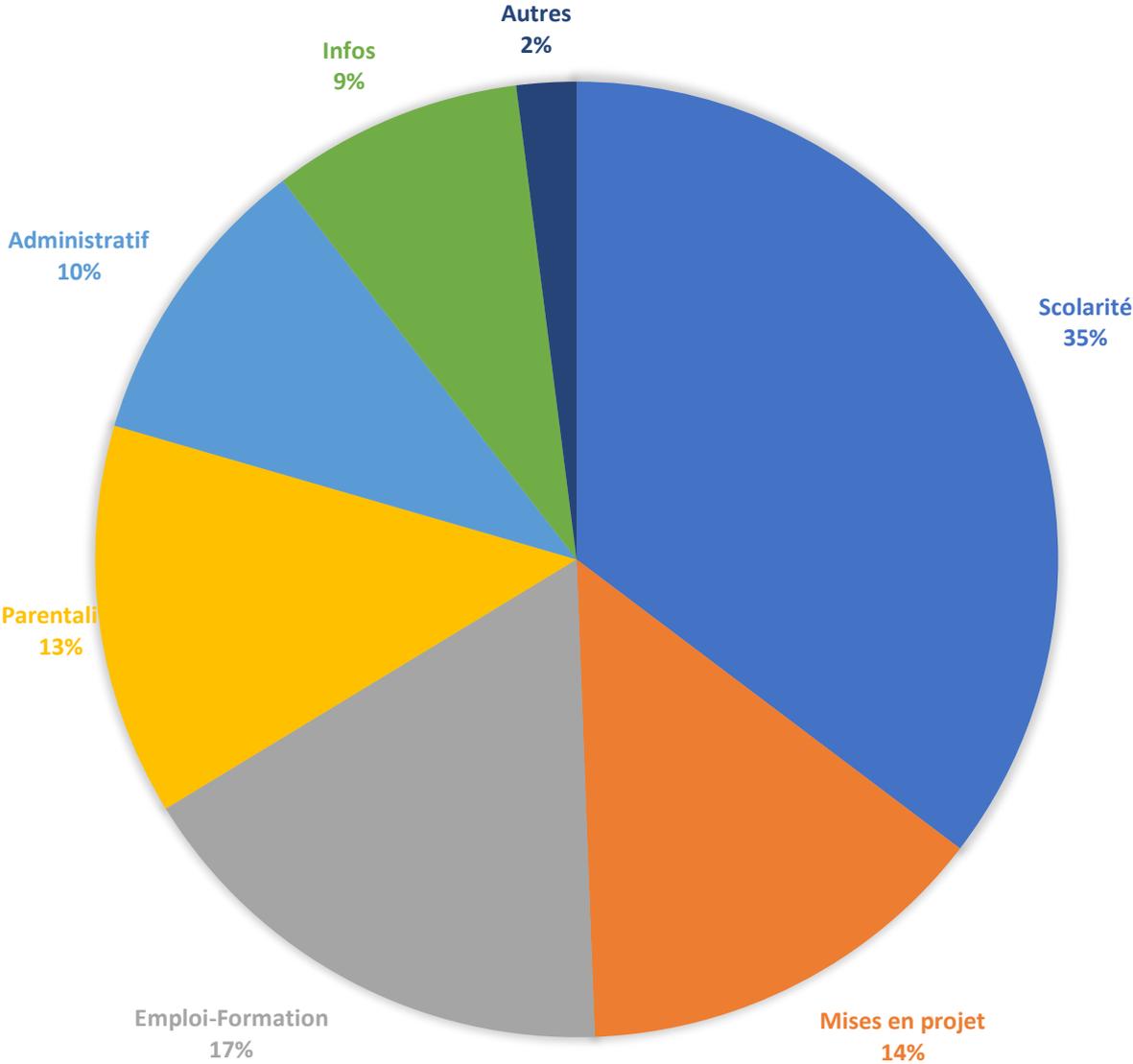
Il arrive également que ces demandes mènent à la mise en place d'évènements (repas solidaires, stages sportifs ou culturels, partenariats internes au réseau ou au secteur, etc.).

Ce récent outil nous permet d'avoir une estimation chiffrée concernant le type de demande, le genre et l'âge des demandeurs, le canal d'accès de la demande, les périodes plus intenses, etc. Il reste cependant anonyme. L'AMO a beau ne pas travailler quantitativement, ces chiffres permettent cependant de faire ressortir plusieurs informations utiles : thèmes plus régulièrement traités selon les périodes de l'année, accès au service favorisés selon l'horaire, émergence de nouveaux types de demandes, etc.

Chaque travailleur est invité à introduire les données dans le registre. Cependant, étant un outil assez récent, nous ne sommes pas totalement assidus dans l'exercice (oubli, manque de temps lors de pics d'affluence ou de travail, changement d'équipe, petites incompréhensions, etc.). De plus, il peut parfois nous manquer des informations (par exemple, si une personne fait une demande par téléphone, nous ne pouvons pas connaître son âge et le demander serait bien trop intrusif). Les données chiffrées sont donc des indicateurs intéressants mais pas complètement fiables.

Nous rappelons que ce document reprend le nombre de demandes traitées, ce qui n'est pas à confondre avec le nombre de personnes qui fréquentent notre service. L'outil est mis à jour au moins annuellement afin de l'adapter aux réalités du terrain. Voici donc quelques données – certainement imparfaites et à améliorer en 2021 – tirées de ce registre.

RÉPARTITION TOTALE DES DEMANDES 2020



Nous pouvons constater une forte diminution du nombre total de demandes entre l'année 2019 et 2020 (346 pour l'année 2019 et 249 pour l'année 2020). Cette différence s'explique par le confinement provoqué par la crise sanitaire qui a mis le monde à l'arrêt.

En ce qui concerne la scolarité, nous constatons qu'elle reste la demande la plus dominante, s'élevant à près de 35 % du nombre total de demandes.

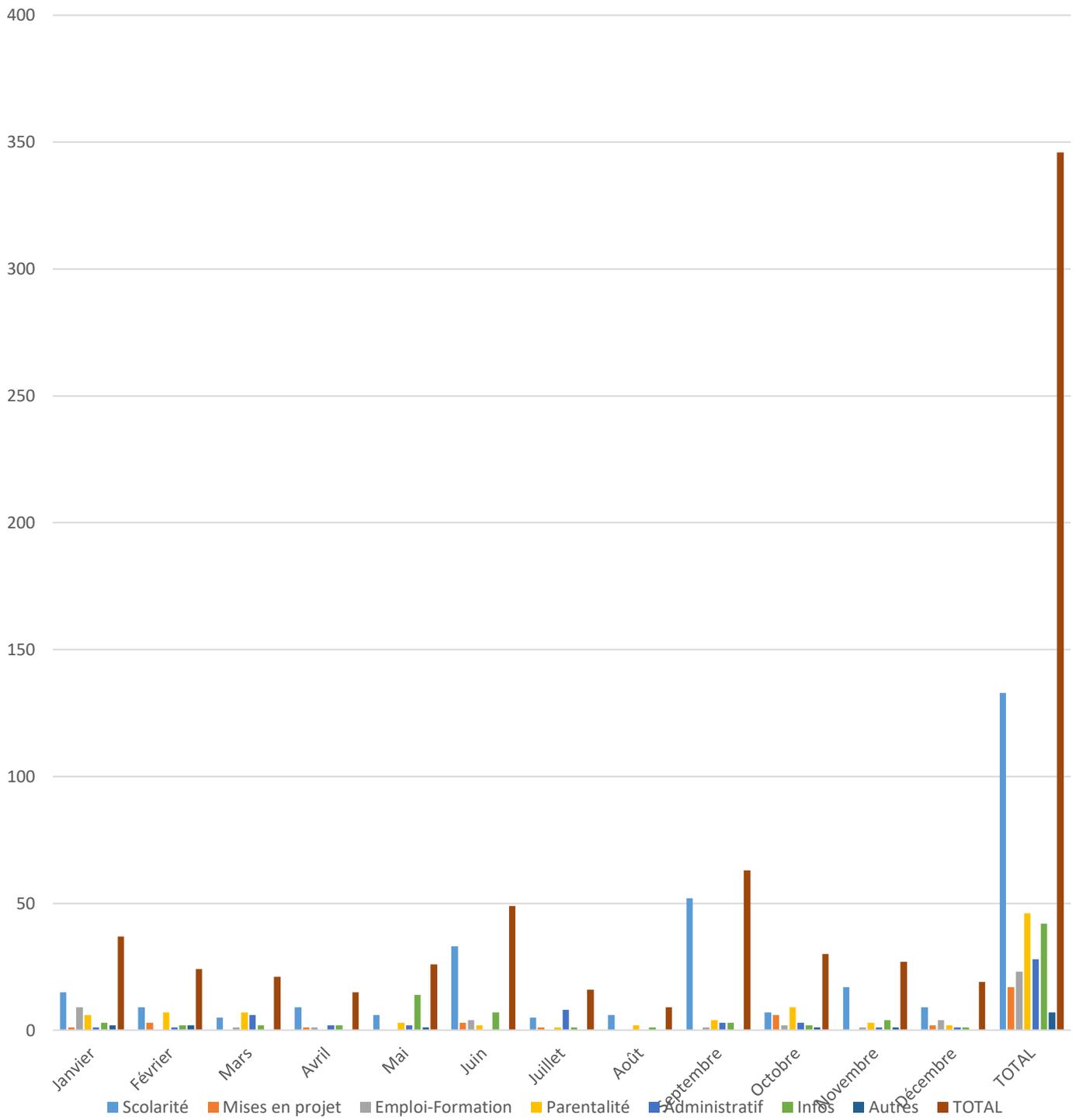
Le mois de septembre et juin, synonyme de début et de fin d'année scolaire, représente souvent une augmentation des demandes. Ce sont les périodes de recherche d'écoles, inscription scolaire, recours, etc.

La scolarité est souvent le point d'entrée dans l'association, un moyen de tisser un lien de confiance avec des jeunes ou des familles et elle nous permet souvent d'ensuite travailler avec eux d'autres demandes/besoins, une fois la confiance installée.

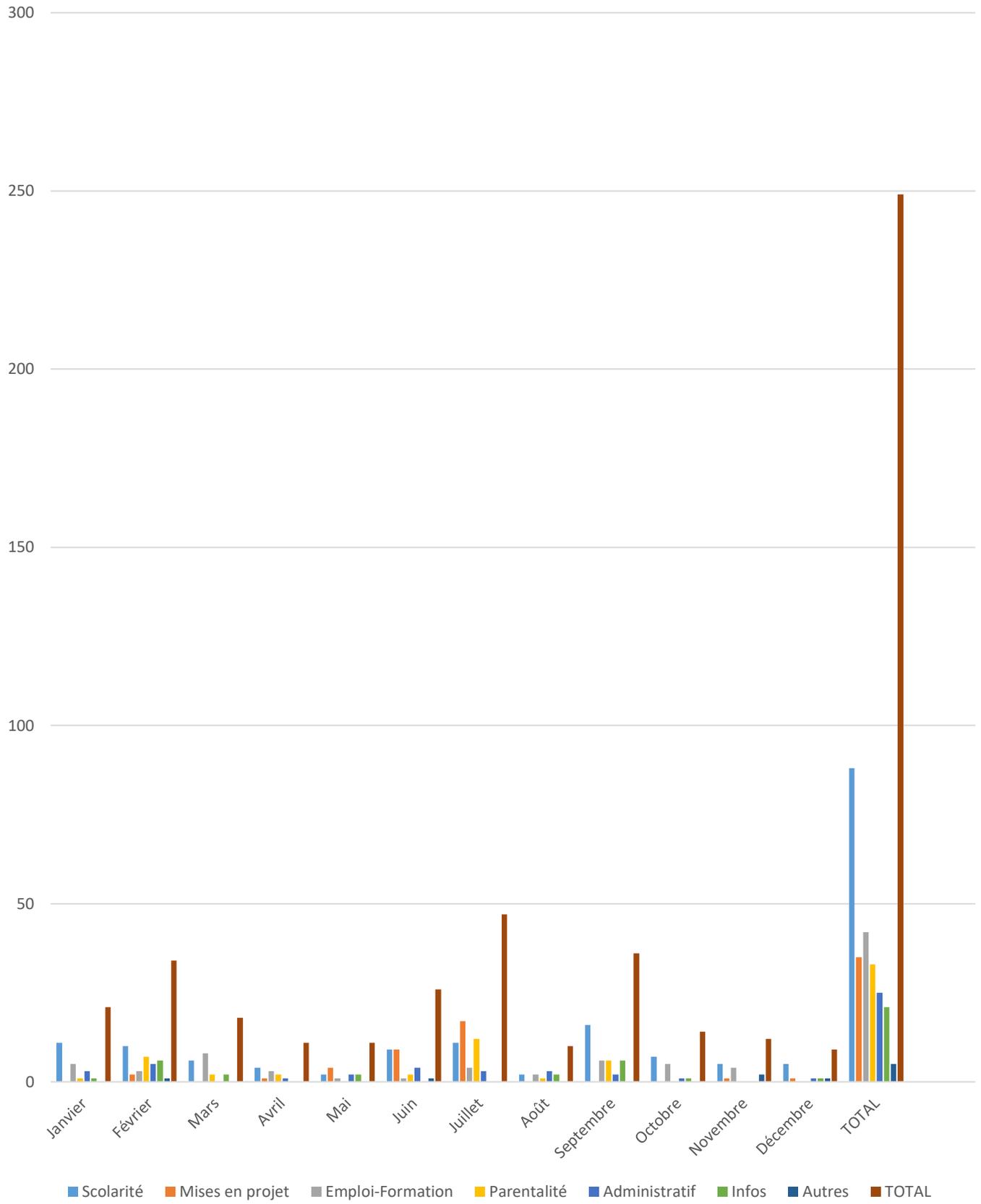
Nous constatons un pic de demandes pour les mises en projet et pour l'emploi/formation. Celles-ci ont doublé lors de l'année 2020, un nouvel impact de la crise du COVID. En effet, les enfants/jeunes privés de certaines activités parascolaires et n'ayant pas de cours, se sont davantage tournés vers des services comme le nôtre. De nombreux jeunes ont quant à eux perdu leurs jobs étudiants durant la crise, d'autres étaient dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins et étaient dans l'obligation de trouver un emploi. Ceci est venu une nouvelle fois impacter le nombre de demandes pour la recherche de jobs étudiants et d'emplois. Certains jeunes en décrochage scolaire ont remis en question leur parcours scolaire et se sont plutôt penché vers des formations.

	Scolarité	Mises en projet	Emploi-Formation	Parentalité	Administratif	Infos	Autres	TOTAL
Janvier	11	0	5	1	3	1	0	21
Février	10	2	3	7	5	6	1	34
Mars	6	0	8	2	0	2	0	18
Avril	4	1	3	2	1	0	0	11
Mai	2	4	1	0	2	2	0	11
Juin	9	9	1	2	4	0	1	26
Juillet	11	17	4	12	3	0	0	47
Août	2	0	2	1	3	2	0	10
Septembre	16	0	6	6	2	6	0	36
Octobre	7	0	5	0	1	1	0	14
Novembre	5	1	4	0	0	0	2	12
Décembre	5	1	0	0	1	1	1	9
TOTAL	88	35	42	33	25	21	5	249

Demandes en 2019



Demandes en 2020



3. Bilan des projets menés à notre initiative

3.1 Soutien à la scolarité

Tous les jours, partout dans le monde, les enfants se rendent à l'école. L'enseignement est indispensable à l'acquisition de connaissances de base, de méthodes, d'éléments de la culture générale, mais il permet aussi le développement de la personnalité, de la créativité, de l'interaction sociale et de l'insertion professionnelle. En d'autres mots, l'enseignement doit garantir un socle commun de compétences à tous les enfants.

Malheureusement, nombre d'entre eux rencontrent souvent (et même trop souvent) des difficultés et peuvent être au bord du décrochage scolaire. Nous comprenons dès lors que l'école n'est pas une institution suffisante à l'acquisition de l'ensemble des connaissances. D'autant plus que d'une école à l'autre, des disparités dans la qualité de l'enseignement apparaissent, creusant ainsi le fossé des inégalités.

De nombreux parents se tournent ainsi vers différentes institutions ou associations pour une aide aux devoirs, un accompagnement ou un tutorat. Ceci permet aux parents d'avoir un soutien supplémentaire dans l'enseignement de leurs enfants, de ressentir du soulagement pour certains car leur situation personnelle ou familiale est un frein dans l'accompagnement de leurs enfants.

Le soutien scolaire permet de combler le plus possible les échecs scolaires et de redonner confiance aux enfants et à leur capacité. Ceci est un tremplin pour la bonne continuité de leurs études. Le soutien scolaire est avant tout, pour notre structure un outil de prévention, qui vise à diagnostiquer les problèmes avant qu'ils n'apparaissent ou avant qu'ils ne prennent une grosse envergure.

3.1.1 Espace des devoirs

Constats spécifiques :

- Beaucoup de jeunes en difficulté scolaire ou en échec scolaire et ce dès le primaire.
- Lacunes dans les compétences de base, années antérieures.
- L'école n'est plus capable de combler les lacunes individuelles (surpopulation dans les classes, pénurie d'enseignants, etc.).
- Différents profils chez les jeunes : difficultés d'apprentissage, manque d'autonomie, sentiment de ne pas être à la hauteur, démotivation, mauvais choix d'orientation, processus de décrochage scolaire, exclusion scolaire, primo-arrivant, etc.
- Cours non dispensés qui entraînent des retards au niveau des apprentissages et de l'acquisition des compétences.
- Difficultés à réviser à la maison : manque de soutien des parents (non-maitrise du français, parents n'ayant pas les compétences techniques et académiques, car environnement/logement peu propice, etc.).
- Manque de place dans les écoles de devoirs et coûts élevés de celles-ci.

Objectifs spécifiques :

- Mettre à disposition un endroit calme afin de pouvoir faire ses devoirs et réviser.

- Bénéficier de l'accompagnement de volontaires universitaires afin de répondre aux problématiques liées aux matières et combler des lacunes du passé.
- Améliorer les compétences en méthode de travail.
- Identifier les potentielles problématiques liées ou non à la scolarité.
- Faire émerger d'autres demandes qui permettent d'améliorer le bien-être du jeune.
- Être à l'écoute et proposer les différents services du Centre COMETE A.M.O.
- Renforcer l'implication des parents dans la scolarité des jeunes et les outiller (cfr soutien à la parentalité).

Actions menées :

L'espace des devoirs pour les élèves du primaire est organisé dans nos locaux le lundi, mardi et jeudi durant les périodes scolaires de 16h à 17h.

Pour les élèves du secondaire, cet espace est ouvert le mardi et jeudi de 17h15 à 18h15. Ils sont au maximum 14 inscrits par groupe mais bien souvent moins à être présents.

Nous nous sommes engagés auprès des jeunes et des familles à mettre à disposition un espace calme et propice au travail, avec du matériel informatique, une bibliothèque, différents types de dictionnaires et de Bescherelle.

Nous avons huit volontaires pour encadrer l'école des devoirs qui viennent en fonction de leurs disponibilités. Nous leur répartissons les jours de l'espace des devoirs afin d'avoir au minimum deux ou trois bénévoles par heure.

A l'inscription, les jeunes et les parents prennent connaissance de la charte de l'espace des devoirs contenant les attentes et les engagements des différentes parties et émettent leur accord.

L'inscription y est gratuite. C'est aussi l'occasion pour nous d'expliquer nos missions et nos actions. Chaque jeune peut s'inscrire deux jours par semaine (sur trois jours proposés). Ainsi nous augmentons notre capacité d'accueil mais surtout nous encourageons les jeunes et leur famille à pratiquer des activités extrascolaires nécessaires au bon épanouissement du jeune. Nous leur proposons aussi de l'aide, si nécessaire, pour trouver ces activités extrascolaires.

Les inscriptions ont lieu deux fois par an (septembre et janvier) afin de vérifier si l'espace des devoirs répond toujours à la demande et aux besoins et ainsi faire le point de la situation. Nous acceptons les inscriptions tout au long de l'année s'il reste des places. De plus, nous tenons une liste d'attente lorsque le nombre d'élèves maximum est atteint et nous contactons les personnes de la liste d'attente lorsque des places se libèrent durant l'année.

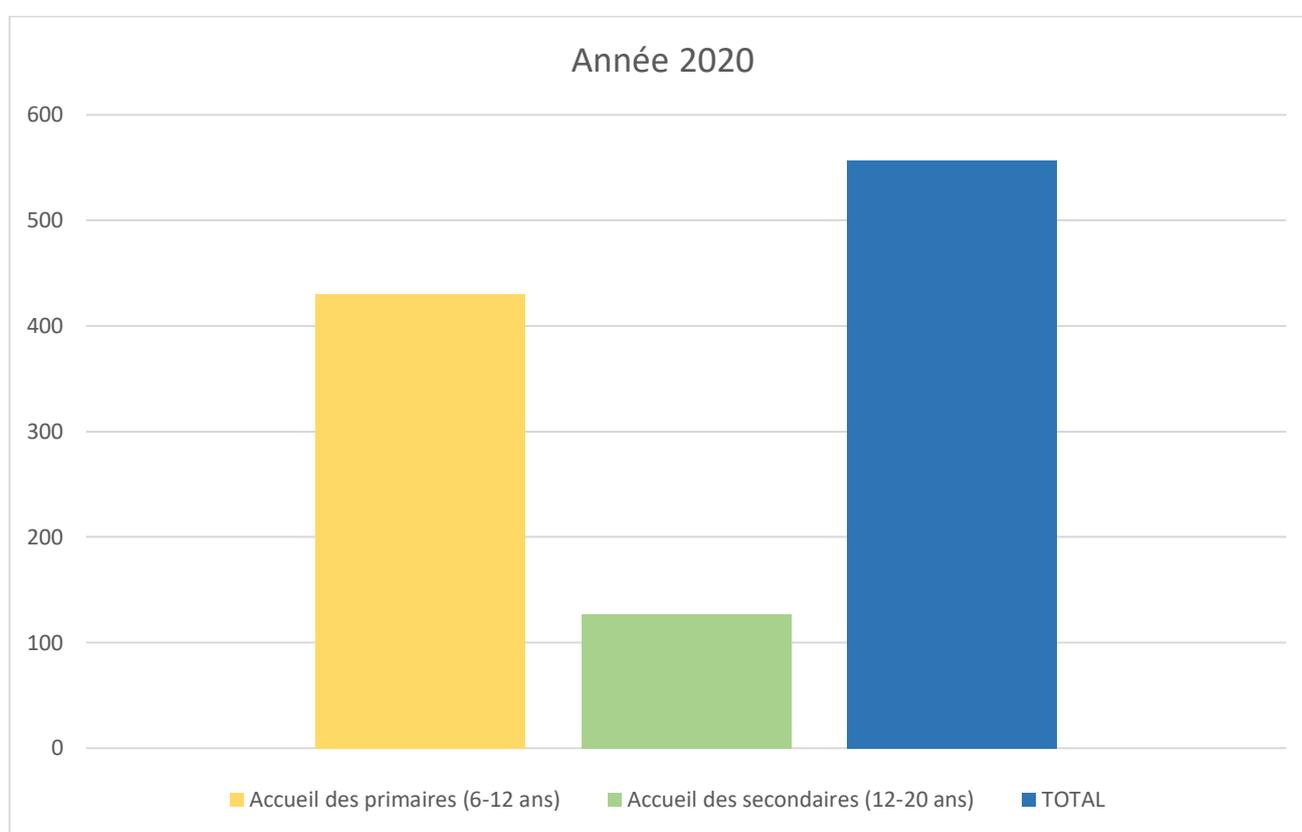
En effet, des places peuvent se libérer puisque nous avons mis en place un système de désinscription au bout de trois absences injustifiées (lorsque le jeune est absent et que ni lui ni ses parents ne nous ont prévenus de son absence). Lorsque cela arrive, nous désinscrivons le jeune en question et nous prévenons les parents. Nous leur signalons également qu'il est possible de se réinscrire une fois après une désinscription mais qu'il faut respecter la charte et donc prévenir en cas d'absence à l'école des devoirs.

Les volontaires qui encadrent l'espace des devoirs sont recrutés après processus d'entretien d'embauche (analyse du CV, entretien). Leurs compétences sont complémentaires (mathématiques, sciences, langues,

latin, économie...) dans le but de pouvoir répondre à toutes les demandes des jeunes. Régulièrement, les volontaires discutent avec les travailleurs sociaux de l'AMO en informel. Lors de ces discussions, les volontaires nous signalent des manquements au niveau du matériel mis à disposition au sein de l'espace des devoirs mais nous font également le point sur les situations individuelles des jeunes. Dans une démarche inclusive, nous encourageons les volontaires à participer à nos formations collectives et aux autres activités du Centre COMETE A.M.O.

Année 2020

Accueil des primaires (6-12 ans)	430
Accueil des secondaires (12-20 ans)	127
TOTAL	557



Durant l'année 2020, nous avons dû fermer à plusieurs reprises les portes de l'école des devoirs pour cause de la crise sanitaire. Lors du mois de juillet, nous avons mis en place un projet de rattrapage scolaire car de nombreux enfants en ont fait la demande. Ceci leur a permis de se remettre à niveau avant la rentrée.

3.1.2 Français Langue Etrangère « FLE »

Nous avons constaté, durant l'année scolaire 2015-2016, que de nombreux jeunes qui fréquentaient notre espace des devoirs et les activités proposées par le Centre COMETE A.M.O avaient une maîtrise insuffisante de la langue française.

Ces lacunes sont une cause de difficultés d'apprentissage et d'échec scolaire et ne peuvent être palliées par notre école des devoirs classique.

Nous avons donc mis en place en 2016 le projet de cours de français langue étrangère.

De plus, nous accueillons aussi des familles primo-arrivantes. Nous avons constaté que nous avons des partenaires vers qui orienter les adultes pour des cours d'alphabétisation mais qu'il n'existe pas d'offre de ce type pour les enfants. Au regard de la demande et des besoins, nous avons donc pris le parti d'organiser du FLE ou de l'alphabétisation.

Constats spécifiques :

- De nombreux jeunes ont des lacunes dans la maîtrise de la langue française ce qui est une cause d'échec scolaire.
- L'espace des devoirs classique ne permet pas de répondre aux problématiques liées aux problèmes de français.
- Il existe très peu de services qui proposent des cours de FLE ou alpha pour les enfants.
- Les services qui proposent des cours de FLE ou alpha pour les enfants sont souvent payants et hors budget pour les familles.
- Il y a une augmentation du nombre de primo arrivant à Bruxelles.
- La non-acquisition des compétences de base en français est un frein à la communication d'une demande et à l'expression de manière générale. Cela cause souvent le repli sur soi et le manque de confiance en soi.
- Méconnaissance de la culture et du monde qui les entoure.

Objectifs spécifiques :

- S'amuser en apprenant le français.
- Apprendre le français lors de sorties socioculturelles.
- Améliorer la maîtrise de la langue française.
- Augmenter les chances de réussite scolaire, d'intégration linguistique et sociale par l'apprentissage du français.
- Pouvoir communiquer, s'exprimer et se faire comprendre clairement.
- S'ouvrir au monde qui entoure les jeunes.

Actions menées :

- Séances collectives de FLE/Alphabétisation

L'objectif principal est d'apprendre le français en s'amusant. Afin de pouvoir atteindre cet objectif, nous avons recruté une personne diplômée en français langue étrangère qui détient des compétences techniques et pédagogiques adéquates au projet.

Les cours ludiques de FLE se déroulent tous les mercredis après-midi de 14h à 17h. Les séances se structurent en deux groupes sur deux tranches horaires (1h30 par groupe), sauf durant les vacances scolaires.

Depuis janvier 2020, dix jeunes participent au projet FLE, ils ont de 5 à 15 ans, mixtes au niveau du genre et des origines. Nous recensons une présence en moyenne de 5 participants pour le groupe des petits et de 2 présences pour le groupe des grands (hors période COVID19).

Suite au COVID19 (et du confinement), l'ensemble de nos activités pédagogiques s'est arrêté au courant du mois de mars et a repris lors du mois de septembre.

- **Les sorties socioculturelles**

Dans le cadre du projet FLE/Alpha, plusieurs sorties socioculturelles sont organisées avec un double objectif : découvrir le monde qui les entoure tout en apprenant le français. Nous essayons d'organiser une sortie par mois, le dernier mercredi du mois. Durant l'année 2020, nous avons réalisé trois activités socioculturelles avant la crise du COVID. Nous n'avons malheureusement pas fait de camp pédagogique.

- *Carnaval sauvage*

Par le biais d'un volontaire, les enfants ont pu à 3 reprises (3 après-midis) confectionner leurs déguisements pour participer au Carnaval au mois de mars. Le volontaire faisant partie d'une association artistique a mis à disposition différentes matières premières, mais aussi son savoir-faire. Les enfants ont bien confectionné leurs déguisements mais ils n'ont malheureusement pas participé au carnaval (COVID).

3.1.3 Les volontaires

Afin de répondre aux problématiques d'apprentissage qui nécessiteraient un soutien individuel, un listing reprenant plusieurs volontaires a été mis à disposition des parents afin de leur permettre de bénéficier d'un soutien personnalisé à domicile et accessible au niveau financier.

Ils sont aussi sélectionnés après entretien et disposent de compétences complémentaires et spécifiques dans le but de répondre aux différentes demandes.

3.1.4 Perspectives 2021

En 2021-2022, nous comptons poursuivre dans la lignée de notre projet éducatif. Le projet pédagogique, la nouvelle organisation et la méthode du projet soutien à la scolarité semblent répondre de manière plus adaptée et plus approfondie aux besoins des jeunes et de leur famille.

De plus, nous sommes en constante évaluation et amélioration du projet et nous lions celui-ci avec notre diagnostic social permanent afin de rester au plus proche des besoins et des demandes de notre public.

En 2021, nous maintiendrons l'espace des devoirs, les séances collectives FLE et alpha, le camp annuel et les sorties socioculturelles mensuelles. Nous resterons ouverts aux demandes de méthodologie individuelle.

4. Travail social de rue et « Comment Va Le Quartier ? »

Le travail de rue est pratiqué depuis 2013 par le Siloé Centre COMETE AMO. Il semble évident qu'il est un outil des plus utiles alors que nous travaillons dans le milieu de vie des jeunes. L'influence du quartier, de la ville, représente un réseau, un ensemble de soutiens importants à appréhender.

Ce mode de travail, débuté sur le mode déambulatoire, comporte aujourd'hui le projet « *Comment Va Le Quartier ?* » (CVLQ) construit sur l'idée d'une présence récurrente et fixe sur l'espace public à des lieux identifiés comme stratégiques en termes de passage et d'accessibilité depuis les grands axes de 1000 Bruxelles.

Cette méthode nous semble justifiée, entre autres, par le fait que notre territoire d'action est relativement peu étendu (comparé à ceux des autres AMO). Expérimenté pendant les vacances d'été de 2016, CVLQ a été mis en œuvre sous sa forme actuelle et de manière régulière depuis décembre de la même année.

Les travailleurs sociaux de COMETE ont alors commencé à occuper l'espace des « 4 Caisses » – Rue de la Verdure – équipés de matériel divers tel que des jeux et des boissons chaudes ou froides. Ils se mettent à disposition directe des habitants du quartier, privilégiant bien évidemment notre public-cible, les jeunes de 0-22 ans. Ils ont ensuite ajouté une seconde présence, à l'espace des « 5 Blocs » – Rue du Rempart des Moines – équipés des mêmes outils.

Depuis juillet 2019, le parc Fontainas est ouvert. Cet espace est particulièrement adapté à une présence fixe de par son profil piéton et par la présence de plusieurs outils ludiques, sportifs et/ou de rencontre (agora, tables sportives, plaine de jeux, tables, etc.). Cet espace a donc remplacé celui des 4 caisses.

L'évolution du quartier est perpétuelle au même titre que le centre-ville dans sa globalité. Les travailleurs gardent donc toujours à l'esprit que même si la méthode actuelle démontre toute sa fonctionnalité, les modalités telles que le lieu, les horaires ou les outils peuvent évoluer afin de suivre la réalité de notre public.

Cette année a été bouleversée par la crise sanitaire qui nous a obligé à changer nos comportements, nous ne pouvions plus occuper l'espace public de la même manière que les années précédentes, le contact avec les jeunes et les parents a malheureusement été coupé pendant de longs mois et n'a pu reprendre que partiellement la deuxième partie de l'année. Nous avons donc dû nous réinventer pour continuer à partager avec notre public.

4.1 Constats et objectifs

Constats :

- Un grand nombre de jeunes ont des difficultés à nous solliciter directement dans nos locaux à cause de leur méfiance vis-à-vis des institutions, liée à des expériences répétées de violences dites « invisibles » ou à leur impression de ne pas rencontrer une situation suffisamment « grave ». L'absence d'information concernant les missions des AMO explique aussi ces difficultés.
- Les jeunes dits « inatteignables » se montrent ouverts voire positifs quant à notre présence dans leur quartier.

- Peu de présence d'acteurs institutionnels à destination de la jeunesse sur l'espace public sur le quartier Senne et notamment aux « 5 Blocs » (Rue du Rempart des Moines).
- Manque d'activités et d'espaces dédiés à la jeunesse.
- Le quartier évolue architecturalement et ce, rapidement. Un phénomène de gentrification s'observe aisément. Certaines dynamiques du quartier peuvent s'en trouver changées.

Objectifs :

Sur la base de notre diagnostic social croisé avec les observations cliniques dans les autres axes d'intervention et domaines de compétences, nous avons identifié les objectifs suivants :

- Se faire identifier positivement et tisser un lien de confiance.
- Récolter les besoins du public, faire émerger des demandes et proposer un accompagnement en fonction de celles-ci.
- Favoriser la cohésion sociale, la mixité culturelle et l'intergénérationnel.
- Encourager les jeunes à développer leurs sens critique et à s'inscrire dans une logique de citoyenneté.
- Assurer un rôle de médiation entre jeunes (et habitants) du quartier Senne et divers acteurs institutionnels dans une démarche de concertation et/ou de gestion d'éventuelles situations de crise.

4.2 Maraudes

Objectifs spécifiques :

- Observer les mutations structurelles du quartier (dynamiques, architectures...), faire un diagnostic social continu et ce de manière ascendante.
- Renforcer l'identification des travailleurs sociaux par le public-cible en assurant une présence régulière en rue et se rendre disponible dans une démarche d'aller-vers.

Actions menées :

- Déambulation dans le quartier selon des itinéraires prédéfinis pour un volume-horaire d'une trentaine d'heures, principalement dans une démarche d'observation des dynamiques globales.

Mois	CVLQ	Déambulation organisée
	5 blocs + Parc Fontainas	
janv-20	5	2
févr-20	3	6
mars-20	1	4
avr-20	COVID	4
mai-20	COVID	6
juin-20	COVID	4
juil-20	2	8
Aout 2020	3	16
sept-20	COVID	6
oct-20	COVID	8
nov-20	COVID	5
déc-20	COVID	6
TOTAL	14	74

Les chiffres ne sont pas représentatifs d'une année « habituelle » puisque nous avons dû interrompre nos activités extérieures pendant les différents confinements.

4.4 Perspectives 2021

Pour 2021 et au regard des évaluations positives que nous en avons faite, nous souhaitons poursuivre cette action CVLQ et l'ancrer un peu plus encore dans le paysage des actions associatives menées sur le quartier Senne. Nous sommes convaincus de sa pertinence et de son potentiel au regard des objectifs posés et de leur réalisation.

Certains points demandent cependant une réévaluation voire une réorganisation. Il apparaît en effet que l'évolution architecturale rapide du quartier entraîne de grands changements de dynamiques sociales et il arrive que les lieux choisis ne présentent plus toujours d'intérêt. En même temps, il est important de garder une certaine fiabilité lors des CVLQ afin de nous rejoindre ou de nous rencontrer aussi aisément que possible.

On remarque également que les heures prestées varient beaucoup selon les lieux, les mois et même les années. La météo est un élément incontrôlable expliquant ces changements mais il faudra également tenir compte d'autres facteurs afin d'assurer la fiabilité du projet (lieux et leur évolution, absence de public pour des raisons scolaires ou culturelles, motivation et bien-être des travailleurs, etc.).

Il est par ailleurs envisagé de réaliser des activités CVLQ ponctuelles durant les congés d'été. Celles-ci nous permettront de découvrir des dynamiques dans d'autres espaces du quartier (Place de Ninove, Place du Jardin aux Fleurs, etc.).

- ✓ L'étape suivante serait, selon nous, d'impliquer encore plus les jeunes, parents et habitants du quartier sur cette action, notamment en les sollicitant pour qu'ils prennent un rôle proactif dans l'organisation et l'animation de (certains de) ces CVLQ, afin qu'ils se l'approprient et continuent à s'inscrire dans une démarche de participation à la vie de leur quartier.

Les lieux de CVLQ étant en forte modification, (changement architectural, disparition et apparition d'acteurs sociaux, ...), un grand travail d'observation et de réappropriation des lieux et des partenaires est également maintenu. L'ouverture du nouveau parc Fontainas, le plan architectural des 5 Blocs ou encore le travail 12 samedis par an impliquent plusieurs modifications dans nos méthodes de travail.

5. Soutien à la parentalité

La fonction parentale a évolué, et cela est par exemple dû au fait que les deux parents sont impliqués professionnellement, que la place de l'enfant a changé, aux exigences qui ne font que s'accroître concernant la fonction de « parent », ainsi qu'à l'instabilité des familles.

Face à la complexification de leur rôle, ceux-ci sentent de plus en plus le besoin d'être accompagnés ou de se sentir soutenus dans l'éducation de leurs enfants. Et cela, souvent par peur d'être un « mauvais parent », de faire mal les choses ou par manque de confiance en leurs propres compétences parentales.

Notons également l'apparition de nouvelles configurations parentales, qui amènent les parents à devoir se succéder ou être dans la concurrence dans l'éducation de leurs enfants, au lieu de se soutenir et d'être complémentaires.

Transformations qui peuvent amener également à un modèle de familles monoparentales.

Suite à ces différents changements et les inquiétudes qui en émanent, il est indéniable qu'il faut valoriser l'autorité et les responsabilités parentales, soutenir les parents dans leur mission éducative ainsi que travailler avec eux et non à leur place.

5.1 Constats et objectifs

Constats :

- On ne naît pas parent, on le devient.
- Certains parents semblent démunis face aux réactions de leur(s) enfant(s).
- Certains parents semblent « absents » ou peu impliqués dans la relation qui les lie à leur(s) enfant(s).
- Certains parents sont confrontés, en Belgique, à une autre culture et à une autre façon de « faire parent » ce qui suscite beaucoup de questionnements en eux.
- Certains parents n'ont aucune idée d'activités qu'ils pourraient faire avec leur(s) enfant(s).
- Certains parents se questionnent sur la façon d'éduquer leur(s) enfant(s).
- Certains parents sont plus difficiles à mobiliser au sujet de leur(s) enfant(s) et notamment les papas.
- Certains parents se posent des questions quant à l'intérêt ou non de parler de certains sujets avec leur(s) enfant(s) et quant à la manière de le faire (vie affective et sexuelle, utilisation des réseaux sociaux, harcèlement, etc.).
- Dans notre société, une grande pression pèse sur les épaules des parents : ils sont souvent perçus comme les uniques responsables de l'éducation de leur(s) enfant(s) ce qui peut entraîner une série de conséquences sur le parent : « burn-out parental », « regretting motherhood », etc. (cf les travaux d'I. Roskam).

Objectifs :

- Promouvoir la place des parents dans l'éducation de leur(s) enfant(s).
- Permettre l'expression des parents au sujet de leurs difficultés, leurs questionnements.
- Renforcer la relation parents-enfants.
- Favoriser l'échange, la rencontre et la création de lien entre parents.
- Augmenter le sentiment de compétence parentale chez les parents qui participent.

- Amener les parents à trouver leur(s) solution(s), à être créatifs, à devenir auteurs/acteurs de leurs propres projets pour entrer dans une logique d'autonomisation.
- Développer des moments de jeu entre parents et enfants et faire découvrir des jeux et des sorties que les parents pourraient reproduire par la suite.
- Favoriser la socialisation tant des petits enfants que des parents afin de prévenir les ruptures et l'isolement.

5.2 Groupe de parole

Objectifs spécifiques :

- Offrir un espace de parole où les parents peuvent exprimer leurs questionnements, leurs doutes, leurs problèmes.
- Favoriser l'échange, la rencontre et la création de lien entre parents de manière à créer d'éventuelles solidarités et de futurs projets.
- Augmenter le sentiment de compétence parentale chez les parents qui participent aux réunions : de manière directe (en les valorisant) et indirecte (par une prise de conscience que tous les parents sont imparfaits et qu'il n'y a pas de recette miracle pour être un « bon parent »).
- Aborder des thématiques dans lesquelles les parents se sentent concernés et les amener à choisir les thématiques eux-mêmes.
- Amener les parents à trouver leur(s) solution(s), à être créatifs, à devenir auteurs/acteurs de leurs propres projets pour entrer dans une logique d'autonomisation.
- Favoriser un groupe mixte en genre et culturellement.
- Inciter les papas à prendre une part active dans l'éducation des enfants.

Actions menées durant l'année 2020 :

Le groupe de parole (aussi appelé « réunion des parents ») est constitué de parents qui se réunissent tous les derniers lundis du mois (entre 17h15 et 18h15) durant l'année scolaire (il n'y a pas de réunion des parents durant les vacances) autour d'une thématique.

Nous essayons que cette thématique soit directement choisie par les parents, de manière à aborder des sujets qui les intéressent réellement et pas seulement d'éventuelles projections des travailleurs. De là, la réunion est préparée au préalable par un ou deux travailleurs qui ont prévu une série « d'outils » ou de « supports » (Carte Dixit comme objets flottants, supports vidéo, images, jeux de rôles, ...)

Ce groupe est ouvert à tout parent qui serait intéressé. Pour l'instant il est surtout investi soit par les parents dont les enfants fréquentent notre école des devoirs, soit par les parents d'enfants participants à nos mises en projet.

Au fil de nos actions, nous avons réussi à fidéliser un petit groupe, ce qui permet de libérer plus facilement la parole. Bien que constitué principalement de mamans, on a vu parfois venir des papas. De plus, les réunions sont composées de personnes issues de différentes cultures. Afin de rendre ces réunions chaleureuses et de favoriser le caractère informel de celles-ci, les TS préparent du thé et du café qui seront proposés aux parents.

Malheureusement, à cause de la crise sanitaire du COVID 19, une rupture nette a été faite. Les nouvelles règles sanitaires nous empêchent de pouvoir accueillir les parents à ce groupe de parole.

Quelques Chiffres :

Durant cette année, avant la crise, nous avons tenté de mettre en place des groupes de paroles qui n'ont pas abouti. A l'apparition du COVID 19, nous n'avons pas pu réaliser des réunions de parents, et cela dû à la crise sanitaire que nous traversons et les mesures mises en place.

5.3 Les sorties familles

Objectifs spécifiques :

- Faire découvrir des jeux et des sorties que les parents pourraient reproduire par la suite, de leur côté
- Montrer qu'il existe des sorties/activités qui sont intéressantes, ludiques et pas forcément très onéreuses
- Favoriser les rencontres conviviales entre les différentes familles
- Renforcer la relation parents-enfants via des moments de qualité qui sont autant de moments ressourçant dans le quotidien surchargé des familles
- Favoriser l'échange, la rencontre et la création de lien entre parents
- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des parents en les rendant organisateurs des sorties
- Fidéliser les familles et créer un sentiment de confiance et d'appartenance vis-à-vis de COMETE
- Inciter les papas à participer aux activités ludiques de la famille et à ne pas rester dans la posture du papa qui pourvoit uniquement aux besoins primaires du foyer
- Casser la routine et mettre de côté les tensions du quotidien
- Découvrir de nouveaux lieux et élargir ses horizons

Actions menées :

Les sorties familles sont des activités éducatives ou des visites organisées durant les vacances scolaires afin de permettre aux enfants de passer une journée avec au moins un de leur parent au sein d'un groupe plus grand. Nous mettons un point d'honneur à ce qu'une sortie reste abordable financièrement afin que chaque famille puisse la refaire de son côté, sans l'intervention de COMETE. Une petite contribution financière est cependant demandée aux parents afin de les autonomiser mais également afin d'éviter des désistements de dernière minute (le fait d'avoir payé, même une petite somme, serait un élément qui pourrait les faire hésiter à ne pas venir).

Ces sorties s'adressent à tous, pas uniquement aux familles et aux jeunes qui fréquentent COMETE. L'unique condition est la présence d'un parent avec le ou les enfants. De manière générale, nous essayons que la majorité de l'équipe soit présente lors d'une sortie afin de permettre la création d'un lien avec les familles. Cette présence avec les familles est également l'occasion pour les TS d'observer les interactions des jeunes avec leurs parents ou avec leur(s) frère(s) et sœur(s) ce qui est un indéniable avantage lorsqu'on suit un jeune en suivi individuel. Nous n'avons aucun objectif quantitatif de participation. Il s'agit surtout pour nous de valoriser la convivialité, le partage et la découverte. En revanche, nous essayons qu'il y ait une sortie de prévu durant chaque vacance.

Depuis avril 2016, les sorties familles sont organisées par un parent avec l'aide d'un travailleur social, toujours dans une optique d'autonomisation et de responsabilisation. Nous constatons que cette méthode fonctionne bien même si elle nous oblige à prévoir plus de temps de préparation. Les parents ont parfois un peu de mal à se lancer car ils pensent ne pas avoir d'idées mais jusqu'ici les sorties ont toujours eu un franc succès.

Nous avons également développé le principe de l'auberge espagnole. En effet, pour la plupart des sorties, nous demandons à tous les parents participant de venir avec un plat à partager afin que nous puissions manger tous ensemble et découvrir les spécialités de chacun. Ce concept permet de créer de la cohésion au sein du groupe et depuis que nous l'avons mis en œuvre, nous avons toujours très bien mangé.

De manière générale, nous constatons une fidélisation des familles au concept ainsi que son développement à d'autres familles qui ne fréquentent pas le centre, via le bouche à oreille. Nous sommes aussi ravis de constater que nous avons maintenant des papas qui se joignent à certaines sorties et qui semblent de plus en plus à l'aise.

Durant ces sorties, nous visons la mixité autant en termes de genre qu'en termes de culture. Nous essayons d'avoir un public le plus diversifié possible

Date	Lieux	Nombre de familles	Nombre de participants (hors TS)	Nombre de mamans	Nombre de papas
25-02-2020	Carnaval de Binche	4	12	4	1
10-07-2020	Bruges	6	21	5	2
24-07-2020	Malines	4	13	4	0
21-08-2020	Ostende	7	30	7	1

Moyenne de 19 parents par sortie Famille

Nous avons pu réaliser 4 sorties famille durant cette année, majoritairement durant la période des grandes vacances scolaires. Nous pouvons constater que nous avons pu compter sur la présence des pères lors de 3 sorties.

5.4 Camp famille

Objectifs spécifiques :

- Renforcer la relation parents-enfants.
- Favoriser échange, rencontre et création de liens entre les jeunes.
- Favoriser échange, rencontre et création de liens entre les parents.
- Fidéliser les familles et créer un sentiment de confiance et d'appartenance vis-à-vis de COMETE.
- Inciter l'implication des papas.
- Favoriser le vivre ensemble et son ouverture à l'autre.
- Découverte d'un nouveau lieu.
- S'ouvrir à une nouvelle culture et mode de fonctionnement familial.

Actions menées :

Durant cette année 2020, nous avons réalisé deux camps pour les enfants et leurs parents. Cette initiative est une prolongation des sorties familles que nous organisons déjà, et qui avaient énormément de succès. Les camps fonctionnent sur la même logique que les sorties ; c'est-à-dire qu'il y doit y avoir un parent obligatoirement présent pour l'organisation.

De plus, ces camps durent plus longtemps que les sorties et il est également possible d'aller plus loin. Une petite contribution financière est également demandée aux parents afin d'une part de les autonomiser mais également pour éviter les désistements de dernière minute.

Le programme des camps :

Visite du lieu et des spécificités de celui-ci, activités mêlant le domaine sportif, culturel et ludique, organisation de petits jeux par et pour les enfants/jeunes et également leurs parents. Et cela, dans le but de renforcer les liens parents-enfants, de s'amuser tous ensemble et de découvrir les personnes qu'on connaissait sous un nouvel angle.

Ces deux camps nous ont permis d'observer les jeunes et familles hors de leur milieu de vie habituel, et d'observer les relations entre eux-ci. Certains enfants/jeunes ont également pu découvrir leurs parents sous une autre facette et cela renforce leurs liens.

Nous pouvons observer que le nombre de participants par rapport à l'année 2019 reste pratiquement inchangé. Cependant, nous pouvons constater en août une augmentation de la participation des papas, ce qui est pour nous, un atout majeur.

Date	Lieu	Nombre de familles	Nombre de participants (hors TS)	Nombre de mamans	Nombre de papas
Juillet 2020	Chevotogne	5	13	5	2
Août 2020	Nieuwpoort	6	16	5	5

6. Sensibilisation dans les écoles

Les sensibilisations dans les écoles ont commencé en 2016, nous nous implantons dans les écoles pour y faire de la prévention via notre projet « sensibilisation dans les écoles ».

Nous abordons les thématiques qui touchent les élèves comme le harcèlement, les réseaux sociaux, les relations fille/garçons et les influences au sein des groupes.

Nous réalisons de plus en plus d'interventions dans les écoles et la demande ne cesse d'augmenter. Nous faisons généralement une vingtaine d'intervention par an.

Nous avons également été contactés par plusieurs nouvelles écoles dans le but de mettre en place un partenariat pour l'année 2021.

6.1 Constats et objectifs

Constats :

- Beaucoup d'écoles dans le périmètre de l'AMO.
- Meilleure connaissance des rôles et des missions d'une AMO.
- Les écoles demandent de plus en plus d'intervenants externes.
- Beaucoup de demandes concernant des problèmes de scolarité dans notre AMO : exclusion scolaire, décrochage scolaire, inscription, orientation, soucis d'apprentissage, harcèlement.
- Les professeurs qui ne sont pas participatifs lors des sensibilisations, cela provoque une non-participation des élèves.
- Beaucoup de demandes naissent quand les problèmes éclatent, il n'y a pas assez de prévention dans les écoles.

Objectifs :

- Exercer notre mission de prévention dans les écoles, lieux où nous pouvons toucher tous les jeunes. Ainsi nous pouvons agir en amont des harcèlements, du décrochage et des exclusions scolaires.
- Entrer en contact avec les écoles, établir un lien de confiance avec elles et leur public et ainsi devenir un partenaire privilégié.
- Faire connaître notre service, expliquer nos missions, nos actions et notre cadre d'intervention aux membres des équipes pédagogiques.
- Sensibiliser les jeunes à des thématiques actuelles telles que les réseaux sociaux, le harcèlement, l'influence du groupe sur une personne.

6.2 Prise de contact avec les écoles du quartier

L'AMO COMETE a démarché dans près d'une dizaine d'écoles depuis 5 ans pour présenter l'ASBL, ses missions et ses actions et être à l'écoute de leurs besoins et de leurs demandes.

Nous avons réussi à établir un lien de confiance avec plusieurs écoles en particulier : Charles Gheude (enseignement spécialisé – secondaire) et l'institut Bichoffsheim (enseignement ordinaire – secondaire) que nous avons pu investir durant l'année 2020. Nous devons également refuser plusieurs demandes d'interventions dans différentes écoles car nous sommes une petite équipe. Nous devons également rappeler aux différentes écoles que nous faisons un travail de prévention et non un travail de « pompier » lorsqu'un problème apparaît dans une classe.

6.3 Elaboration des animations de sensibilisation

Nous avons créé différentes animations répondant à des demandes et des besoins. Nous les voulons le plus ludiques et interactives possibles afin d'éviter une position passive des jeunes.

Les thématiques sont les suivantes :

- Sensibilisation au cyber harcèlement
- Projet de vie
- Gestion des émotions et des conflits
- Estime de soi
- Relation fille/garçon
- 18 et après ?
- Influence du groupe

6.4 Actions de sensibilisation menées dans les écoles

Nous avons pu collaborer étroitement avec des éducateurs, professeurs et médiatrices de ces écoles afin d'analyser les besoins et tester ces sensibilisations avec eux avant d'intervenir dans leurs classes. Nous avons eu beaucoup de sensibilisations qui ont dû être annulées à cause de la pandémie COVID-19.

12-févr-	Influence dans un groupe	Bischoffsheim	1h40	13 élèves
14-févr-20	Influence dans un groupe	Bischoffsheim	1h40	13 élèves
02-mars-20	Cyber harcèlement	Bischoffsheim	1h40	12 élèves
04-mars-20	Cyber harcèlement	Bischoffsheim	1h40	16 élèves
09-mars-20	Cyber harcèlement	Bischoffsheim	1h40	16 élèves

11-mars-20	Cyber harcèlement	Bischoffsheim	1h40	14 élèves
18-mars-20	Cyber harcèlement	Bischoffsheim	Annulée	Pandémie - école fermée
03-avr-20	Cyber harcèlement	Bischoffsheim	Annulée	Pandémie - école fermée
22-avr-20	Cyber harcèlement	Bischoffsheim	Annulée	Pandémie - école fermée
29-avr-20	Influence dans un groupe	Charles Gheude	Annulée	Pandémie - école fermée
06-mai-20	Influence dans un groupe	Charles Gheude	Annulée	Pandémie - école fermée
13-mai-20	Influence dans un groupe	Charles Gheude	Annulée	Pandémie - école fermée
20-mai-20	Influence dans un groupe	Charles Gheude	Annulée	Pandémie - école fermée
29-mai-20	Influence dans un groupe	Charles Gheude	Annulée	Pandémie - école fermée
23-sept-20	Influence dans un groupe	Charles Gheude	1h40	6 élèves
01-oct-20	Influence dans un groupe	Charles Gheude	1h40	7 élèves
05-oct-20	Influence dans un groupe	Charles Gheude	1h40	8 élèves
09-oct-20	Influence dans un groupe	Charles Gheude	1h40	6 élèves
22-oct-20	Gestion des émotions et des conflits	Mattéo Ricci	1h40	14 élèves
29-oct-20	Gestion des émotions et des conflits	Mattéo Ricci	Annulée	Pandémie – école semi-fermée

6.5 Perspectives 2021

- Poursuivre et développer notre partenariat avec l'institut Charles Gheude et l'Institut Bischoffsheim.
- Poursuivre le tissage de lien avec les écoles du quartier comme le Collège Jésuite Mattéo Ricci.
- Mener des actions de sensibilisation dans de nouvelles écoles surtout dans des classes de primaire si nos moyens humains le permettent.
- Collaborer avec l'ASBL Badje pour améliorer la présentation de nos fiches de sensibilisation.
- Développer, à la demande des écoles, d'autres thématiques.
- Mener des sensibilisations avec les parents de ces écoles.
- Créer un jeu de société pour faire nos sensibilisations.
- Faire de nouvelles sensibilisations à destination de classes DASPA.

7. Projets à l'initiative des jeunes : « Mises en projet »

7.1 Présentation de la méthode

7.1.1 Nos constats

Après de longues années de pratique, de remises en question et de recherches, nous avons pris conscience que la vision descendante des projets, méthode classique du travail social due aux obligations institutionnelles, politiques et financières montre des limites :

- Les jeunes restent assez passifs et restent cantonnés dans un rôle de « Public ».
- Les jeunes et leurs familles pratiquent une sorte de « shopping social » dans un quartier dense en associations.
- Les jeunes se sentent peu impliqués et ont donc tendance à tester les limites du cadre.
- Lors des activités proposées, nous devons trop souvent gendarmier et nous reproduisons ainsi une forme de violence déjà vécue à l'école ou à la maison par beaucoup de ces jeunes où le cadre est préétabli et imposé.
- Certains parents « imposent » les activités à leurs enfants car ils cherchent « une garderie » et donc l'enfant/le jeune ne vient pas à sa demande ce qui peut entraîner des soucis au niveau comportemental.
- Les jeunes se sentent peu concernés par les projets proposés, s'investissent moins ou se désintéressent plus rapidement : difficultés de fidélisation des jeunes dans les projets.
- Non émancipation, déresponsabilisation et assistanat.
- Etc.

Nous avons donc fait évoluer notre méthode de travail pour tenter d'apporter une réponse à ces constats.

7.1.2 Référence bibliographique

Avant de parler de notre pratique, nous souhaitons faire référence à « Paulo Freire » et à son livre « Pédagogie des opprimés », écrit en 1969 mais qui reste d'actualité et qui pour nous est une référence dans notre vision éducative.

Paulo Freire présente la pédagogie des oppresseurs comme une « conception bancaire » de l'éducation : d'un côté, l'éducateur qui détient le savoir et la vérité, et de l'autre l'éduqué qui les reçoit. Cette conception, on ne peut plus classique de l'éducation, est oppressive dans la mesure où l'éduqué est considéré comme un récipient vide qu'il faut remplir sans jamais lui donner les moyens d'une compréhension critique du monde. Il insiste pour éliminer la structure hiérarchique de l'éducation, laquelle favorise la domination de l'éducateur sur l'éduqué par le pouvoir et le savoir.

Paulo Freire développe ainsi une théorie de l'éducation qui repose sur un véritable échange entre éducateur et éduqué, au point où les rôles des uns et des autres sont interchangeable. L'éduqué est considéré comme un individu doué de conscience. Il s'agit alors de lui donner les moyens de s'approprier des outils de compréhension, d'analyse et de critique du monde. De plus, l'éducateur ne se considère plus comme détenteur de la vérité, mais est également en situation d'apprentissage : on parle alors de partage du savoir.

Ainsi, pour obtenir une éducation libératrice, il faut que l'éducateur et l'éduqué s'engagent, dialoguent, collaborent, participent, prennent des décisions, aient confiance et soient, en ce qui a trait à l'éducation, responsables tant socialement et politiquement. Ce processus d'apprentissage est respectueux de l'être humain.

7.1.3 La mise en projet des jeunes

Depuis 2016, nous misons sur une vision ascendante des projets c'est-à-dire que les projets sont proposés, initiés et coordonnés par les jeunes. Nous ne sommes plus à l'initiative des projets : « nous ne proposons plus rien ». Cette méthode place le jeune au centre et le rend auteur de ses choix et projets : de public, il devient donc auteur.

Notre travail est donc de l'accompagner, de le soutenir et de l'outiller dans les démarches et les différentes étapes afin de l'aider à construire lui-même son projet.

Cette méthodologie permet de miser sur les talents, les compétences et les connaissances des jeunes et ainsi de les valoriser. Nous sommes donc dans une démarche d'échange et de partage du savoir (*cf Paulo Freire*). Le jeune a donc l'opportunité de s'exprimer, d'argumenter, d'être en désaccord, de mettre en œuvre ses propres stratégies, de faire ses propres choix, etc. Cette méthodologie donne donc au jeune le pouvoir de faire ses propres choix et par conséquent d'assumer entièrement les conséquences de ceux-ci. C'est une vision ascendante, responsabilisante, valorisante et émancipatrice du travail social.

Au-delà des bénéfices de l'approche active du jeune, notre vision se veut aussi **globale**. Grâce à notre relation privilégiée et basée sur la confiance avec le jeune, celui-ci peut bénéficier d'un ensemble de « services » : accompagnement individuel, mise en projet, école des devoirs, lien étroit avec la famille et soutien à la parentalité, etc.

Cette approche globale permet d'aborder le jeune dans toute sa complexité et ses différentes facettes pour répondre à ses besoins dans une démarche cohérente et structurante le plaçant au cœur des actions.

De plus, dans notre petit village qu'est le quartier Anneessens, le bouche à oreille étant omniprésent, la mise en projet et la confiance forte établie nous permettent de toucher des jeunes que nous n'aurions pas pu rencontrer autrement.

7.1.4 « Faire d'une pierre trois coups »

Premier aspect :

Des plus « Grands » du quartier, entre 10 et 25 ans, initient un projet d'activités socioculturelles ou sportives à destination des plus « Petits ». Notre travail est donc de les accompagner, de les soutenir et de les outiller dans les démarches et les différentes étapes afin de les aider à construire eux-mêmes leur projet. En parallèle, cette relation privilégiée avec les plus « Grands » nous permet aussi de les aider sur des questions de scolarité, de jobs d'étudiants, de relations familiales ou amoureuses, etc.

Nous souhaitons pouvoir aussi proposer à ces « *Grands' Anim'Acteurs* » une formation diplômante en animation après avoir testé leur motivation sur le terrain. Ainsi, la formation à l'animation prend sens. Cette méthodologie permet de miser sur les talents, les compétences, les connaissances et l'expertise des jeunes sur leur quartier et ainsi de les valoriser. Ils ont l'opportunité de s'exprimer, d'argumenter, d'être en désaccord, de mettre en œuvre leurs propres stratégies, de faire leurs propres choix etc. et donc, par conséquent, d'assumer entièrement les conséquences de ceux-ci.

L'implication des plus Grands permet aussi d'utiliser la hiérarchie du quartier, très forte et très ancrée sur ce petit territoire.

Deuxième aspect :

Les plus « Petits » bénéficient d'activités socioculturelles et sportives organisées et animées par les plus « Grands ». Cette méthode a des impacts visibles sur les plus « Petits » en termes de fidélisation, d'implication et de respect du cadre coconstruit avec les plus « Grands ». Ceux-ci deviennent des modèles positifs pour les plus « Petits » et créent un effet boule de neige car les plus « Petits » veulent aussi initier leur propre projet et devenir auteurs.

Cet effet dominos, à moyen terme, valorise les jeunes mais aussi le quartier en cassant les préjugés négatifs dont ils souffrent.

Troisième aspect :

Cette méthodologie permet, tant à l'équipe qu'aux jeunes, de construire une relation privilégiée basée sur la confiance. Le fait de travailler ensemble sur un projet permet aussi au jeune de se livrer plus facilement sur ses inquiétudes et ses problèmes que lors d'un entretien « classique » en face à face.

Cette relation de confiance nous permet d'aborder les jeunes dans toute leur complexité et leurs différentes facettes afin de répondre au mieux à leurs besoins dans une démarche cohérente et structurante les plaçant ainsi au cœur des actions. Ils peuvent donc, s'ils le souhaitent, bénéficier d'un ensemble d'autres « services » : accompagnement individuel, école des devoirs, soutien à la parentalité, etc.

D'autre part, cette relation non hiérarchique avec les jeunes, basée sur le partage du savoir, nous permet, à nous professionnels du social, d'apprendre énormément des jeunes car nous les considérons comme les experts du terrain dans lequel nous sommes amenés à travailler. Ils sont aussi notre meilleure publicité dans le quartier et nous permettent de toucher des jeunes et des familles que nous ne connaissons pas.

7.1.5 Les apports positifs de cette méthode

- « Faire d'une pierre trois coup »
- Formation à l'animation des « Grands »
- Image positive donnée aux « Petits » : valeur d'exemple des « Grands »
- Autonomisation, responsabilisation et émancipation des « Grands »
- Respect et implication des « Petits » dans le projet car identification de ceux-ci par rapport aux « Grands »
- Effet boule de neige : les « Petits » sont stimulés et veulent aussi monter des projets.
- Utilisation et valorisation des talents du quartier
- Les jeunes passent du statut de « Public » à « Auteurs »
- Moins de shopping social car lien privilégié avec les organisateurs mais aussi parce que les jeunes ont une place à part entière dans le projet.
- Partage du savoir, pas de relation Educateur / Eduqué : valorisation et confiance
- Utilisation et valorisation de l'expertise des jeunes sur leur quartier, son fonctionnement et ses problématiques (Master de la rue)
- Implication des parents car ils soutiennent la mise en projet et en sont fiers.
- Approche globale, alliant la mise en projet, l'accompagnement individuel, le soutien à la scolarité, le soutien à la parentalité, etc. selon les besoins.
- Toucher des jeunes que nous « ne connaissons pas » car ils entendent parler dans le quartier qu'à COMETE on peut venir trouver de l'aide pour monter son projet.
- Confiance forte avec les jeunes, les familles et COMETE

7.2 Les mises en projet 2020

- **Camp Dinant – Juillet 2020**

Ce camp était un projet pilote, c'était une première pour l'AMO. C'est le fruit d'une mise en projet de 2 jeunes Avec l'accompagnement de 2 travailleurs elles ont durant plusieurs semaines organisées dans les moindres détails ce séjour de 3 nuits. Ceci comprend donc la charte de vie en communauté, la gestion du budget, le choix des activités et différents repas, les courses et sans oublier l'organisation des différentes soirées.

La durée du camp était de 3 jours, du 30 juin au 3 juillet 2020. Nous avons eu la participation de 10 jeunes âgés de 11 à 14 ans. Dans l'ensemble, le camp/mise en projet a été une réussite. Les organisatrices ont assez bien préparé le séjour et leurs choix étaient judicieux. Leur collaboration a été un succès, elles ont su faire des compromis malgré leurs goûts et affinités assez différents. Elles ont su animer et cadrer leurs activités du soir. L'unique élément auquel il faudrait être plus attentif dans le prochain projet, serait que les organisateurs ne s'effacent pas lors du séjour, qu'elles puissent garder leurs rôles d'organisatrice sans tomber dans la posture de chef.

Pour les TS, il aurait été intéressant d'avoir une mixité de genre (majorité de garçons) et une meilleure cohésion de groupe (certaines fratries restaient un peu trop ensemble).

- **Mise en projet « Tous à nos pinceaux » – Juillet 2020**

Une jeune fille habituée à organiser des projets à Comète souhaitait mettre en place un projet peinture, ensemble nous avons alors eu l'idée de repeindre totalement le rez-de-chaussée de COMETE. Pour cela, nous avons élaboré le projet avec un artiste du quartier. Ils ont réfléchi à l'histoire ensemble, créés les bulles de dialogues. Pour ce projet, nous avons eu la participation de 7 jeunes âgés de 9 à 14 ans.

Le projet s'est fait en un mois et a été un succès. De plus, cela a été l'occasion de faire appel aux ressources du quartier qui a été un point positif.

- **Mise en projet « Koh-Lanta/Diest » – Juillet 2020**

Un jeune garçon habitué de Comète, souhaitait réaliser un projet « Koh-Lanta à Diest ». L'activité s'est déroulée le 28 juillet avec un groupe composé de 9 jeunes âgés de 12 à 15 ans. L'activité s'est donc déroulée à Diest et le but de celle-ci était de remporter le « Totem de Koh-Lanta » en passant par différentes épreuves que le jeune avait préparé.

Les objectifs visés par le jeune pour cette activité étaient de permettre aux participants d'oublier la maison et de respirer, d'apprendre à cohabiter et vivre ensemble, de s'amuser et jouer ensemble, de sortir de Bruxelles et d'apprendre en fonction des différentes activités préparées.

- **Mise en projet « Chasse au trésor » – Août 2020**

Trois jeunes nous ont sollicité pour organiser une activité chasse aux trésors dans le parc Philips suivie d'un pique-nique dans le parc. Le pique-nique s'est fait sous forme d'auberge espagnol. Pour ce projet, les organisateurs ont souhaité que les parents participent avec leur(s) enfant(s) à l'activité. Elle s'est déroulée un lundi de 11h à 14h.

Les objectifs visés par les jeunes étaient de faire des activités pour tous pour s'amuser tous ensemble et en compagnie des parents.

- **Mise en projet « Un saut au Canada » – Août 2020**

Un jeune fréquentant COMETE nous a sollicité pour organiser une activité sur deux jours. L'activité s'est en premier lieu déroulée le mercredi après-midi au Jump-XL suivi d'une activité cuisine, pancake. Le jour suivant de 10h30 à 16h s'est déroulée la préparation d'une poutine suivie de sa dégustation devant un film. Pour cette mise en projet, le jeune souhaitait avoir un groupe mixte d'enfants âgés de 8 à 12 ans.

Les objectifs visés par le jeune étaient d'arriver à collaborer, de s'amuser et jouer ensemble, de découvrir la cuisine canadienne pour sortir de la cuisine « conventionnelle », de faire la différence entre des repas pré faits/congelés et des repas « faits mains » mais surtout c'était pour lui l'occasion de permettre à ses camarades de se défouler après 3 mois de confinement.

- **Mise en projet « Découverte de la nature à vélo » – Août 2020**

Un jeune habitué nous a sollicité pour organiser une activité vélo en pleine nature. Ce projet s'est déroulé le mardi 18 août, en début d'après-midi avec 7 jeunes âgés de 13 à 18 ans. Les jeunes se sont retrouvés

ensemble à COMETE pour commencer leur parcours à vélo de là. Le but de cette activité était de découvrir des endroits vers de Bruxelles à vélo et de passer un bon moment avec d'autres enfants.

A l'apparition de la crise du Covid-19 et la mise en place des nouvelles règles sanitaires nous avons mis en place des activités réalisées par Comète pour permettre aux parents de souffler mais également pour permettre aux jeunes de s'aérer et de profiter d'après-midi avec d'autres enfants.

- **Camp vélo à Chevetogne – Août 2020**

Durant plusieurs semaines organisées le séjour qui se déroulait du lundi 24 août au vendredi 28 août dans la ville de Chevetogne. Ils ont eu la participation de 11 jeunes âgés de 14 à 17 ans. Le but de ce camp était de faire des parcours en vélo de longues de distance.

Les points positifs ont été la bonne ambiance dans le groupe, la participation des jeunes lors des animations dans la joie et la bonne humeur, le respect et surtout de s'amuser sans wifi. Le seul point négatif ayant été relevé était leurs mauvaises conditions physiques.

- **Mise en projet « Halloween en folie » – Toussaint 2020**

L'animation a été réalisée le vendredi 6 novembre de 13h30 à 17h00, par 2 travailleurs de COMETE. Après avoir fait un peu de publicité, 9 enfants âgés de 6 à 11 ans se sont inscrits à l'activité. Nous nous sommes rendus tous ensemble au Bois de la Cambre. Les enfants ont réalisé une chasse aux trésors dans les bois. Ils ont réalisé par équipe plusieurs défis, sur le thème de la nature, qui leur ont permis de recevoir des morceaux de cartes au trésor puis de les rassembler afin de découvrir où se cachait le trésor.

Les points positifs de cette activité étaient la mixité de genre du groupe, la découverte d'un nouvel endroit de verdure dans Bruxelles et ainsi quitter le quartier d'Anneessens. Les enfants ont pu courir, se dégourdir, chose qu'ils n'avaient plus fait depuis un petit temps. Et ils ont pu développer leur créativité et imaginaire avec les éléments de la nature.

- **Mise en projet « Jeux olympiques » - Toussaint 2020**

L'activité s'est déroulée le vendredi 13 novembre de 13h30 à 17h00, dans le parc royal de Bruxelles. Pour cette animation, nous avons eu la participation de 6 enfants âgés de Lors de cette animation, sur la thématique des jeux olympiques, les enfants répartis par équipe de deux ont découvert différentes disciplines et les ont relevés avec brio. Après un concours de danse, de lancer de poids, du saut en longueur, du frisbee, une course d'athlétisme, les enfants se sont bien dépensés.

7.2.1 Les « Mercredis confinés »

- **Mise en projet « Pâte à sel » - Novembre 2020**

L'activité s'est déroulée sur deux mercredis. Le mercredi 25 novembre de 14h à 17h. Cette animation portait sur la pâte à sel et le thème abordé était le confinement. Nous avons eu la participation de 8 enfants étaient âgés de 6 à 11 ans. Nous les avons accueillis à Comète, nous leur avons expliqué comment l'activité allait se dérouler et quels outils étaient mis à leur disposition. Cette activité était un moyen de leur permettre de s'exprimer par rapport au confinement et de faire ressortir par leur créativité un objet, une personne, un jeu,

etc. Tout simplement quelque chose qui leur faisait penser au confinement. Lorsqu'ils ont fini leur création, nous avons décidé de les amener dehors, afin qu'ils puissent s'amuser dehors et prendre l'air. Ils ont joué à divers jeux ; courses relais à cloche pied et les yeux fermés, un deux trois soleil et touche-touche glacée.

Le deuxième mercredi 2 décembre de 14h à 17h nous avons finalisé le projet. Il devait peindre l'œuvre qu'ils avaient réalisé le mercredi passé. Les enfants savaient directement les couleurs qu'ils voulaient et ont même fait des mix pour créer des couleurs qu'on n'avait pas forcément. Cette fois-ci, ils étaient que 7 participants, l'une d'entre eux n'a pas pu venir. Après l'activité, deux enfants ont été faire la vaisselle des ustensiles qu'ils ont utilisés.

- **Mise en projet « Les émotions » - Décembre 2020**

L'activité a été réalisée le mercredi 2 décembre de 14h à 17h. C'était une animation tournée sur les émotions. Lors de la création de l'activité, nous avons eu la participation de 8 participants âgés de 6 à 11 ans. Cette activité était un moyen de leur permettre d'exprimer leur émotion, d'apprendre les différentes émotions et les différents degrés de celles-ci et comment elles pouvaient être exprimé. Lors des deux premières heures nous avons effectués différents jeux autour des émotions. Le premier était un jeu de mimes de l'émotion en équipe. Le deuxième était qu'une émotion était représenté par les 7 autres enfants avec une intensité différente qui allait de 1 à 7. Celui qui restait devait alors deviner qu'elle était l'intensité de chacun des autres enfants. Pour la 3^e heure, les enfants nous ont demandé de sortir, nous avons donc décidé de les emmener voir les lumières qui étaient mis pour Noël, le jeu de musiques qui était installé place Fonteinass et le sapin de Noël à la grande place.

- **Mise en projet « Musée de la BD » - Décembre 2020**

L'activité s'est déroulée le mardi 22 décembre de 14h à 17h. Cette activité a été organisée par Redouan et Louise, travailleurs sociaux. C'était une visite au musée de la BD. Nous avons eu la participation de 8 jeunes âgés de 6 à 11 ans. Ils ont tous aimé et étaient très intéressés par ce que la guide disait.

- **Mise en projet « Musique » - Décembre 2020**

Noura et Clara ont organisé une activité autour de la musique le mercredi 23 décembre de 14h à 17h. Le nombre de participants étaient de 9 jeunes âgés de 6 à 11 ans. L'activité s'est faite en deux temps. Le premier temps était consacré à la culture musicale bruxelloise. Nous avons fait écouter une musique en français et en bruxellois, les enfants devaient nous partager ce qu'ils avaient compris. Comme prévu, ils n'ont pas tout saisi au vu de l'utilisation du bruxellois. Nous les avons donc questionnés, certains d'entre eux connaissaient ce dialecte. Après avoir fait un retour sur l'historique de la langue, nous avons fait un petit jeu de traduction de certains mots du bruxellois en français. Par la suite, nous avons fait un petit goûter composé de produits belge (Spéculos et truffes).

Le deuxième temps était davantage récréatif. Nous avons commencé par un blind test. Ils étaient en duo. Un des participants avait un casque avec de la musique et il devait retrouver la phrase dite par son binôme. Nous avons ensuite fait du karaoké (nous sommes passé par du classique comme le Roi Lion et la Reine des Neiges à des musiques plus tendance). Nous avons fini par suivre les tutoriels de danses du jeu de Just dance et de l'application *Tiktok*.

8. Activités de décloisonnement

8.1 Concept et objectifs

Au centre COMETE, nous appelons activité de décloisonnement, une activité réalisée à notre initiative ayant pour but de « décloisonner », de « décompartmenter » les différentes actions de notre asbl. En effet, nos nombreux projets possèdent bien souvent un public spécifique et, dans une vision holistique, nous souhaitons permettre aux familles des différentes « sections » de COMETE de pouvoir se rencontrer, échanger et partager des moments.

Elles sont également une bonne opportunité pour les familles de faire des activités ensemble (ce qui suit la logique de notre projet de soutien à la parentalité) et même d'envisager de rendre les parents « acteurs » de futurs projets de l'asbl.

C'est aussi un moment de rassemblement des équipes car les volontaires de l'espace des devoirs, la vacataire FLE ainsi que des habitants du quartier s'investissent à nos côtés dans l'organisation et l'animation.

Malheureusement, la crise sanitaire ne nous a pas permis de mettre en place des activités de décloisonnements (fête de l'été, halloween, Saint-Nicolas).

Les objectifs de ces activités sont :

- Créer de la cohésion entre les jeunes, les parents et les familles qui fréquentent le centre.
- Décloisonner les différentes actions, permettre une mixité de public.
- Rendre les parents acteurs au sein du centre (logique d'autonomisation).
- Créer un sentiment d'appartenance vis-à-vis de COMETE.
- Encourager la cohésion sociale au sein de l'association pour lui permettre ensuite de s'étendre hors les murs.
- Donner une plus grande place aux parents dans les activités de leurs enfants.

8.2 Perspectives 2021

- Poursuivre ces activités, minimum 3 par an.
- Maintenir et développer le repas convivial type Auberge Espagnole.
- Renforcer l'esprit d'appartenance à COMETE.
- Encourager l'implication des parents et de jeunes dans l'organisation et l'animation.
- Innover et créer de nouveaux types d'activités de décloisonnement.
- Réaliser certaines des activités en collaboration.

9. Bilan des différents groupes de travail

- **« La rentrée faut y penser »**

Pour rappel, lors de l'année 2019, nous avons pris la décision reprendre notre participation à la campagne scolaire. La campagne 2019-2020 avait pour projet d'informer le public sur différentes thématiques. Ceci par un flyer contenant une ligne du temps qui représente différents moments clés de la scolarité (exemple : inscription secondaire, recours, limite changement d'option, etc.). Nous avons aussi l'intention de créer un projet de communication avec la collaboration de jeunes. Malheureusement, la crise du COVID ne nous a pas permis d'aller jusqu'au bout de notre campagne. Nous restons tout de même optimistes sur l'avancée de ce projet de campagne pour l'année 2020-2021.

- **« Interpell'action »**

Depuis trois ans, l'ensemble des AMO de Bruxelles, participe au projet interpell'action. L'objectif est de récolter des témoignages de jeunes ou de famille, afin d'objectiver les réalités vécues et d'interpeller le pouvoir politique sur le dysfonctionnement institutionnel de notre système.

- **CAB**

Durant l'année 2020, le CAB a principalement été actif dans l'interpellation politique et les différentes méthodes de travail utilisées par les différents services en période de la crise sanitaire COVID 19. L'essentiel de notre travail consistait à apporter une aide sociale à distance, faire respecter les droits des jeunes sur tous les aspects de la vie (colis alimentaires, scolaire, juridique, RIS, etc.).

Toujours dans le cadre d'« Interpell'action », un sous-groupe composé de 4 AMO et nous avons eu l'idée de réaliser un jeu de société où l'on peut entrer dans le parcours de vie de notre public et vivre les mêmes difficultés que nos jeunes et nos familles.

- **Fédération Laïque d'Aide à la Jeunesse**

La Flaj a eu comme projet en 2020 de poser les bases de collaboration avec notre nouvelle Ministre d'Aide à la Jeunesse et de continuer notre travail militant. Différents groupes de travail se focalisent sur l'arrêter cadre, des formations intra sectorielles et la gestion opérationnelle des services en période de crise sanitaire.

- **Plateforme jeunesse**

Nous nous réunissons avec les différents acteurs du quartier de 1000 Bruxelles, afin d'échanger et d'organiser les activités durant les vacances scolaire, les différentes actions sociales mises en place et les différentes problématiques du parc Fontainas.

- **Conseil de prévention**

L'année 2020 a été l'objet d'un travail sur le diagnostic social des différents services et du diagnostic de l'arrondissement de Bruxelles.

3 axes prioritaires ont été mis en évidences pour le triennat 2020-2023 :

- Une école plus ouverte sur les quartiers.
- La réduction de la fracture numérique.
- Un meilleur accès aux droits vitaux des jeunes et des familles.

10. Equipe et formations

En 2020, l'équipe se compose de 5 travailleurs sociaux, une secrétaire et une direction.

Travailleurs sociaux	Secrétaire-comptable	Direction
Redouan El MADANI Clara ESTIEVENART Noura AOUECHANE Louise CARTUYVELS Marie RENNY	Siham HAJJI	Brahim EL MABTOUL

Membre de l'Assemblée Générale	Membres du Conseil d'Administration
Réginald de CHANGY Gérard de LAMINNE DE BEX Vinciane NIEUWENHUYS Viviane van WASSENHOVE Sébastien KEYMOLEN Dominique MICHEL Yvette PIRET	Président du CA : Réginald de CHANGY Administrateur Délégué : Gérard de LAMINNE DE BEX Administrateurs/trices : Vinciane NIEUWENHUYS Viviane van WASSENHOVE Sébastien KEYMOLEN Dominique MICHEL

Formations

- Autonomie et droits sociaux des mineurs 2020 (Jeunesse et Droits)
- Accompagner les 16/18 ans dans leur Projet de Vie (Sept-J)
- Gestion des asbl (Ferrer formation)
- Contrôle de gestion (Iche)
- Formation de base aide à la jeunesse
- Atelier d'initiation à la sociocratie (Ligue de l'Enseignement)



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES